

Rapport 2020 d'engagement et d'actionnariat actif



“
Investir
activement
pour assurer
un avenir
durable à la
société et à
la planète”

Le Rapport d'engagement et d'actionnariat actif 2020 d'AXA IM détaille nos activités d'engagement et de vote dans une année marquée par la pandémie du COVID. Nous pensons qu'en temps de crise, les investisseurs responsables doivent plus que jamais faire entendre leur voix. Ce rapport détaille également l'intégration des facteurs ESG dans nos stratégies d'investissement et présente nos priorités visant à combattre le changement climatique.

Avant-propos

La responsabilité est au cœur de nos activités
Par Marco Morelli, Directeur Exécutif d'AXA IM

page 3

Engagement, collaboration et escalade

Être un actionnaire engagé en période de pandémie

Hans Stoter, Responsable mondial AXA IM Core

page 4

Vue d'ensemble des données 2020

page 5

Études de cas sur l'engagement

Changement climatique, effondrement de la biodiversité, égalité femmes-hommes, confidentialité des données, COVID-19 et santé publique

page 6

L'actionnariat actif sur le marché obligataire

page 12

Méthodes d'engagement

page 15

Rapport de vote aux assemblées générales

Comment nous avons exercé nos droits de vote en 2020

page 18

Études de cas

Engagement avec les banques sur l'éthique de leurs affaires, Rémunération des dirigeants prenant en compte des critères d'engagement ESG

page 20

Le processus de vote

page 21

Intégration ESG dans les plateformes

Point d'étape sur l'intégration des critères ESG dans les portefeuilles AXA IM,

Chris Iggo – Directeur Global des Investissements, AXA IM Core

page 24

Gestion obligataire active

Actions Framlington, actions Rosenberg, crédit US et *high yield* US/Europe, actifs réels

page 25

<i>Gouvernance, ressources, rémunérations et suivi</i>	30
<i>Besoins des clients et bénéficiaires</i>	32
<i>Promouvoir le bon fonctionnement des marchés</i>	34
<i>Notre responsabilité</i>	35
<i>Liste complète de nos engagements en 2020</i>	36
<i>Annexes</i>	44

La responsabilité est au cœur de nos activités

Notre objectif consiste à agir pour le progrès humain en investissant dans ce qui compte. Cette démarche est au centre de toutes nos décisions. En tant que gestionnaire d'actifs responsable, nous investissons activement sur le long terme afin d'aider nos clients, nos collaborateurs et la société en général à prospérer.



Par Marco Morelli,
Executive Chairman d'AXA IM

La notion de responsabilité fait partie intégrante d'AXA IM en tant qu'entreprise, investisseur et employeur. Nous cherchons à intégrer et à promouvoir cet état d'esprit dans nos activités quotidiennes, ce qui nous permet de défendre les valeurs de nos clients.

Au cours de ces six premiers mois passés à la tête de l'entreprise, j'ai pu constater à quel point le concept de responsabilité était ancré au sein de l'organisation, son importance première faisant l'unanimité parmi les collaborateurs. Autrefois supervisé par une équipe centrale, l'investissement responsable est désormais intégré dans l'ensemble de nos équipes commerciales et plateformes d'investissement. L'intégration généralisée des facteurs ESG devient une réalité – l'ère de l'investissement durable concerne désormais chaque classe d'actifs et chaque portefeuille.

Nous nous engageons résolument dans le financement de la transition
Nous ne nous contentons pas d'être un partenaire passif pour nos clients. Agissant

en leur nom, nous sommes un actionnaire influent. Nous votons avec conviction aux assemblées générales et nos activités d'engagement sont ciblées. Comme vous le constaterez dans ce rapport, le changement climatique est resté en 2020, tout comme en 2019, notre principal thème d'engagement auprès des entreprises et des émetteurs souverains.

Plusieurs signes indiquent déjà que l'économie mondiale évoluera vers un modèle plus durable et plus équitable au cours de la prochaine décennie. Tout portait à croire que la pandémie ferait passer le changement climatique au second plan. Bien au contraire, la COVID-19 a renforcé le suivi des facteurs ESG et la compréhension des mesures nécessaires pour lutter contre certains risques mondiaux tels que le risque climatique.

Dans ce domaine, les entreprises du secteur de la gestion d'actifs détiennent un pouvoir d'influence significatif : en tant qu'investisseurs majeurs, nous pouvons exercer notre responsabilité fiduciaire en vue d'accélérer la transition vers un monde plus durable. Nous sommes déterminés à jouer un rôle positif, non seulement à travers notre activité d'engagement et d'actionnariat actif, mais aussi via nos stratégies d'investissement vertes et notre position de leader de l'innovation financière, en promouvant par exemple les obligations de transition.

À la recherche de partenariats permettant de dynamiser cette transition, nous sommes restés en 2020 – malgré la pandémie, qui a entraîné une baisse notable des émissions de carbone – très concentrés sur les efforts de lutte contre le changement climatique,

en participant à plusieurs initiatives d'engagement collectif. Aux côtés d'un bon nombre de nos pairs, nous nous sommes engagés à viser pour l'ensemble de nos portefeuilles un objectif « zéro émission nette » d'ici 2050, ou plus tôt.

Si notre engagement cible les domaines dans lesquels nous pensons avoir un impact, notre entreprise elle-même doit se montrer exemplaire. Agir en tant qu'entreprise et employeur responsable est au cœur de notre volonté de renforcer l'impact positif d'AXA IM sur la société, et notre rôle ne se limite pas à investir de manière responsable. Nous voulons que nos employés partagent notre vision et notre ambition, afin que nous puissions créer des exemples en interne. En vue d'atteindre cet objectif, nous jouons un rôle actif dans le développement des carrières et des trajectoires professionnelles, en favorisant une culture inclusive et en nous assurant que nos employés comprennent les mécanismes et l'importance de l'investissement responsable par le biais de formations obligatoires. Grâce à sa taille et à son ambition, notre société mère, le Groupe AXA, qui a clairement affirmé son engagement à réduire son empreinte carbone globale de 20 % d'ici 2025, nous apporte un soutien précieux. Nous sommes convaincus de pouvoir, ensemble, faire la différence.

Nous ne sommes certes pas parfaits, et il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir, mais nous sommes conscients que chaque action que nous entreprenons a une conséquence. Nous sommes déterminés à respecter, en tant qu'employeur, partenaire et entreprise, des normes aussi rigoureuses que celles que nous exigeons des entreprises de notre portefeuille.



Être un actionnaire engagé en période de pandémie



Hans Stoter
Responsable mondial AXA IM Core

L'engagement est au cœur de notre approche d'investissement responsable. Notre dialogue avec les entreprises nous permet de suivre activement nos investissements et de maintenir des échanges fructueux susceptibles d'entraîner des évolutions positives pour la société, la planète – et finalement nos clients. Nous souhaitons garantir la transparence des investissements, afin que nos clients soient certains que leurs portefeuilles reflètent leurs propres valeurs. Dans le même temps, nous souhaitons être à la fois un leader et un partenaire, dans une période où la communauté des investisseurs doit relever des défis majeurs.

Notre activité s'inspire du Code de bonne conduite britannique, des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations unies, du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) et de nombreuses autres initiatives du secteur que nous soutenons. Nous nous concentrons en particulier sur les thèmes ESG que nous considérons comme les plus importants pour les investisseurs et les parties prenantes au sens large. Nous menons des recherches approfondies sur ces enjeux¹ et utilisons les connaissances acquises pour gérer nos investissements, notre engagement et nos votes.

En 2020, il va sans dire que nos activités d'engagement ont été confrontées à un défi de taille. La pandémie de COVID-19 a contraint les entreprises à prendre des

mesures urgentes, supprimé les réunions physiques et renforcé l'importance d'enjeux tels que la gestion du capital humain. Dans ce contexte, les investisseurs de long terme ont joué un rôle essentiel en aidant des entreprises à ne pas s'écarter des défis à long terme tout en apportant des réponses rapides à une crise soudaine.

Nous sommes parvenus, au cours de ces douze mois difficiles, à accroître de 47 % le nombre total de nos actions d'engagement, témoignant du dynamisme de nos gérants et de nos experts en investissement responsable. Il convient également de noter que notre lien étroit avec la Fondation pour l'accès aux médicaments (l'Access to Medicine Foundation) nous a permis d'avoir, en tant qu'investisseur, une influence dans le secteur de la santé. Nous avons fait savoir aux entreprises que nous attendions de

la solidarité – y compris sous la forme de partage du capital intellectuel et des capacités de production – dans la lutte contre le virus.

AXA IM est un investisseur engagé, actif et axé sur le long terme sur l'ensemble des marchés. Ces caractéristiques renforcent naturellement notre rôle d'investisseur responsable. Notre taille nous confère une influence que nous exerçons, grâce à l'expérience acquise, avec prudence. Notre engagement vise à protéger nos clients contre les risques ESG dès maintenant – tout en guidant les industries vers un avenir durable dans lequel nous pourrions tous prospérer.

L'engagement en 2020²

Durant l'année 2020, notre engagement a naturellement été affecté par la pandémie de coronavirus. Les entreprises détenues en portefeuille ont notamment pris conscience que la crise avait renforcé l'examen par les pouvoirs publics de leurs pratiques ESG, qu'il s'agisse de santé, de gestion du capital humain ou de questions liées aux droits des actionnaires. Nos échanges avec les entreprises ont souvent révélé la pression exercée par cette situation sur les conseils d'administration dirigeants, confrontés à une crise sans précédent.



Nous avons dialogué avec **319** émetteurs en 2020, contre 217 émetteurs en 2019

Les études de cas ci-après analysent en détail nos pratiques d'engagement dans le contexte de la pandémie. Malgré la crise et les mesures de confinement, notre activité d'engagement est restée liée à nos convictions de long terme dans les domaines clés que nous jugeons les plus urgents et importants pour les investisseurs

122 dialogues avec des dirigeants ou des administrateurs



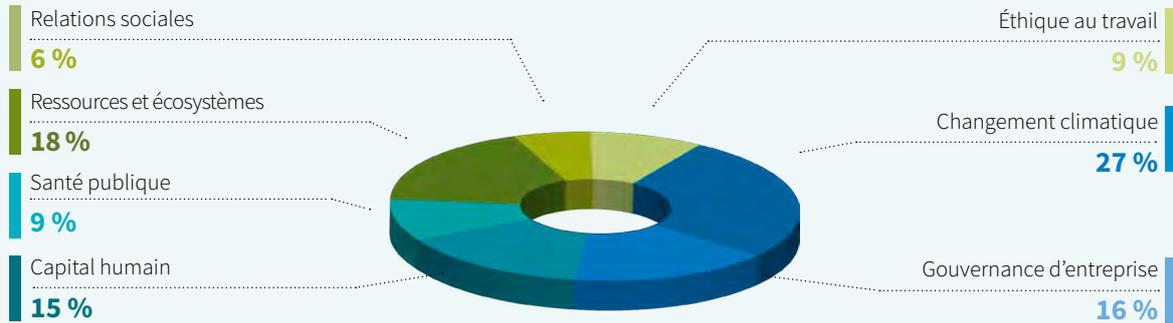
: le changement climatique, la biodiversité et le capital humain, la diversité hommes-femmes, la santé, la confidentialité des données et la gouvernance d'entreprise.

¹ La liste complète des documents de recherche sur l'investissement responsable publiés en 2020 est disponible en annexe.

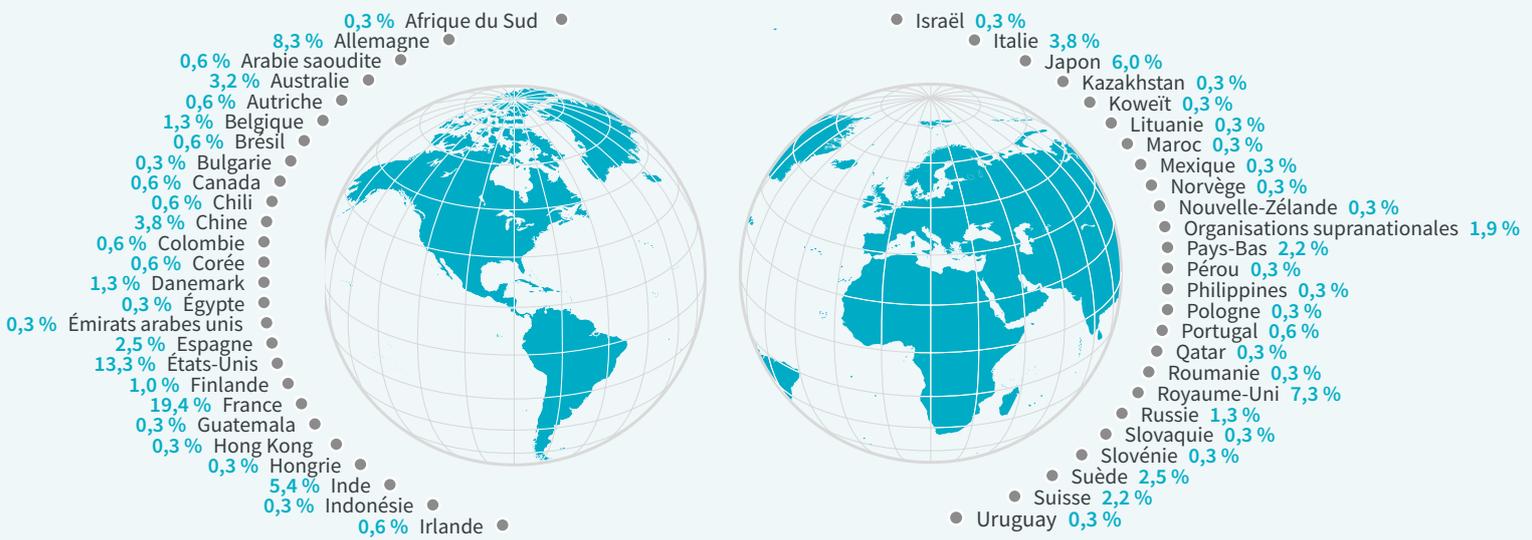
² Les chiffres de cette partie sont susceptibles d'être arrondis.

Vue d'ensemble des données 2020

Nos échanges avec les entreprises couvrent un large éventail de thèmes ESG essentiels



En 2020, nous avons dialogué avec des entreprises du monde entier :



Plus de 80 % de nos engagements en 2020 ont été liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies. La répartition est la suivante :



Études de cas sur l'engagement

Changement climatique



Si la pandémie de coronavirus a été extrêmement néfaste pour les économies du monde entier, elle a parallèlement entraîné une forte diminution des émissions de carbone. Le changement climatique étant au cœur des discussions sur les politiques et les investissements au moment où la reprise se dessine, la question est maintenant de savoir si le monde peut profiter de ce moment pour construire un modèle économique à moindre intensité de carbone, susceptible d'aider à atteindre les objectifs de température de l'Accord de Paris. Savoir qu'il faudrait reproduire – voire accentuer – l'impact de la pandémie sur les émissions de carbone afin de contenir le réchauffement climatique à +1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, amène à réfléchir.

Chez AXA IM, nous sommes convaincus que les investisseurs ont un rôle à jouer via leur engagement. Plus que jamais, ils doivent intensifier leurs activités d'engagement. Nos études ont montré³ que les investisseurs devaient appréhender la situation globalement, en ciblant les producteurs d'énergie et d'électricité et les secteurs de la demande, pour promouvoir à la fois un changement de mix énergétique et une meilleure efficacité des secteurs consommateurs.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

Grâce au groupe d'investisseurs Climate

Action 100+ et à des projets d'engagement sur mesure, nous avons dialogué avec les fournisseurs d'énergie (dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'électricité, des métaux et des mines), mais aussi avec les secteurs de la demande (industriels, automobiles, compagnies aériennes et immobilier, entre autres).

Ces discussions ont porté sur trois domaines :

- **Gouvernance** : pratiques de lobbying et rémunérations ;
- **Stratégie** : objectifs intermédiaires et

plans de dépenses d'investissement alignés sur une approche scientifique vérifiée ;

- **Publication** : articulation claire des objectifs et des progrès en matière de climat.

Résultats et prochaines étapes

Du côté de l'offre, nous nous sommes surtout concentrés sur les premiers objectifs « zéro émission nette »⁴ dans le secteur du pétrole et du gaz, où nous avons observé des premiers engagements solides (notamment de la part de BP, Total, Repsol, ENI, Equinor, Royal Dutch Shell), ainsi des engagements dans le secteur du charbon (de la part d'Engie, Fortum, RWE, EnBW, BkW et Albioma). Nous estimons avoir accompli des progrès significatifs pour amener les entreprises (par exemple, Renault, Alstria et RWE) à s'engager sur des objectifs intermédiaires fondés sur la science.

Cependant, les entreprises doivent également progresser et fixer des objectifs climatiques plus ambitieux. Premièrement, nous pensons qu'au cours des prochains mois et années, elles devraient certes fixer des objectifs pour 2050, mais aussi des objectifs intermédiaires alignés sur les connaissances scientifiques, tout en s'engageant dans des actions ad hoc efficaces à court terme. Deuxièmement, très peu d'entreprises, en particulier dans le secteur du pétrole et du gaz, publient déjà les chiffres de leurs émissions du « Scope 3 » – celles qui sont générées indirectement par l'utilisation de produits/services ou au sein de la chaîne d'approvisionnement. Troisièmement, nous aimerions que les objectifs « zéro émission nette » soient progressivement associés à une transparence sur la stratégie, les investissements connexes et les plans de déploiement.

Selon le rapport d'étape de l'initiative Climate Action 100+, plus des deux tiers des investissements dans le secteur du pétrole et du gaz sont encore jugés incompatibles



³ [COVID-19 : pour une reprise verte. AXA IM. Avril 2020](#)

⁴ AXA IM a annoncé en décembre qu'elle se joignait à l'initiative Net Zero Asset Managers et comptait collaborer avec ses clients pour atteindre l'objectif « zéro émission nette » d'ici 2050 au plus tard.

avec l'Accord de Paris, tandis que le secteur des transports n'investit toujours pas suffisamment dans les véhicules électriques.

Tout en promouvant le nouvel « Indice net zéro » de l'initiative Climate Action 100+, nous continuerons à dialoguer avec les entreprises, notamment celles qui ont déjà pris des engagements, afin de saisir précisément comment elles comptent atteindre leurs objectifs climatiques.

Chez AXA IM, nous suivons les recommandations du cadre du TCFD

sur la publication des informations relatives au climat et l'intégration des risques et opportunités climatiques au sein de notre activité. Nous travaillons sur la notion des principes d'alignement des investissements. Dans ce cadre, nous avons évalué le potentiel de réchauffement climatique des investissements d'AXA IM. Le potentiel de réchauffement des actifs d'AXA IM a ainsi été estimé à +2,8 °C, contre +3,5 °C pour un indice de référence pertinent.

Nous avons continué à tester des protocoles de décarbonation et de nouvelles mesures d'alignement, tout en soutenant le groupe AXA en

Tableau de bord climatique d'AXA IM : une combinaison d'indicateurs historiques et prospectifs

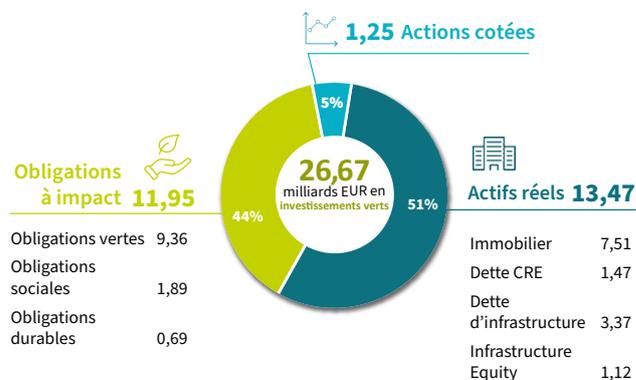
	Potentiel de réchauffement [°C]	Empreinte carbone	Part verte [%]	Coût physique VaR [scénario moyen] [%]	Coût transition VaR [scénario 1,5 °C] [%]	Coût du climat VaR [scénario 1,5 °C] [%]	Opportunité technologique VaR [scénario 1,5 °C] [%]
	2019	2019	2019	2019	2019	2019	2019
AXA IM	2,8	181	14,1	-1,2	-5,4	-6,4	2,5
Indices pondérés par les encours	3,5	270	9,5	-1,3	-5,4	-6,8	2,1
Classe d'actif							
Obligations souveraines	2,7	157	26,2				
<i>JPM GBI Global</i>	4,0	239	14,5				
Obligations d'entreprise	2,8	225	4,4	-0,1	-4,3	-4,5	0,1
<i>BofAML Global Aggregate Corporate</i>	3,1	305	5,1	-0,2	-3,8	-4,0	0,1
Actions	3,0	162	8,4	-3,3	-6,6	-10,2	7,0
<i>MSCI World ACWI</i>	3,0	251	7,9	-4,2	-9,5	-13,8	7,3

Source : rapport 2020 du TCFD, Article 173

tant que membre de la Net Zero Asset Owner Alliance. Grâce à notre collaboration dans la phase exploratoire, le groupe AXA a adopté en décembre 2020 un objectif intermédiaire de réduction de 20 % de son empreinte carbone d'ici 2025, par rapport à 2019.

Ce processus de progression vers la neutralité carbone est voué à se poursuivre dans le sillage de notre adhésion à la Net Zero Asset Managers, effective depuis le mois de décembre 2020. Aux côtés d'autres investisseurs, AXA IM tentera de tracer la voie vers l'objectif « zéro émission nette ». Des précisions concernant la stratégie de déploiement de cette initiative seront annoncées en novembre 2021.

Parallèlement à ces projets passionnants, AXA IM a déjà mis en place un programme d'investissement vert géré activement de près de 17 milliards d'euros. Parmi les classes d'actifs concernées, on peut notamment citer les obligations à impact, les actions cotées à impact thématique et les actifs réels.



Source : AXA IM, au 31/12/2020

Études de cas sur l'engagement

Effondrement de la biodiversité



En début d'année 2020, nous avons rejoint des partenaires cherchant à développer et à mettre en œuvre un outil permettant de mesurer l'impact des investissements sur la biodiversité⁵. Cette initiative soutient nos efforts visant à réunir des données plus nombreuses, mais aussi de concevoir des objectifs et des indicateurs mieux définis sur la biodiversité. Nous sommes convaincus que ce thème s'imposera et exigera de solides capacités d'analyse. Notre richesse et notre santé sont intimement liées à la gestion durable de la biodiversité mondiale : la nature ne nous fournira un cadre de vie durable que si nous la respectons.

Nous considérons la COVID-19 comme un signal d'alarme. Les scientifiques, qui prédisent ce type de pandémie depuis de nombreuses années, anticipent d'autres menaces majeures si nous ne sommes pas capables d'apporter des changements transformateurs visant à lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

En 2020, notre engagement en faveur de la biodiversité était fondé sur la recherche,

après la publication de notre étude sur l'impact des activités et des dépendances agricoles. Conformément à nos conclusions, parmi les 34 entreprises avec lesquelles nous avons dialogué sur les questions de biodiversité, nous avons ciblé les négociants de matières premières⁶. Six négociants contrôlent environ 60 % de toutes les exportations de soja du Brésil, qui sont identifiées comme liées à des risques de déforestation⁷. En collaboration avec d'autres investisseurs, nous avons encouragé les négociants à redoubler leurs

efforts en matière d'engagements de non-déforestation, de traçabilité et de reporting.

Résultats et prochaines étapes

Ce dialogue a suscité des réactions positives, tant de la part des entreprises que des autres investisseurs. De nombreuses entreprises ont montré qu'elles appréhendaient mieux les risques liés à la perte de biodiversité. Nous poursuivrons nos discussions avec la plupart de ces entreprises et espérons prolonger la portée de notre engagement en 2021 et au-delà. Cet engagement sera soutenu par la sélection de notre fournisseur de données sur la biodiversité, qui a été annoncée en septembre 2020. Ce dernier nous aidera à mieux évaluer notre impact sur la biodiversité en 2021, à cibler les entreprises ayant le plus grand impact et à nourrir les débats. Des données robustes peuvent en effet alimenter un engagement productif sur les thèmes de l'investissement responsable.



⁵ AXA IM, BNP Paribas AM, Sycomore AM et Mirova lancent une initiative commune pour développer un outil pionnier permettant de mesurer l'impact des investissements sur la biodiversité. [Janvier 2020](#)

⁶ [Crise de la biodiversité. AXA IM. Septembre 2020](#)

⁷ [Analyses de l'initiative Transparence pour des économies durables \(TRAISE\)](#)

Études de cas sur l'engagement

Égalité hommes-femmes



L'année dernière, nous avons renforcé notre engagement en faveur d'une meilleure diversité des genres à travers nos investissements. Outre son propre programme d'engagement en faveur de la parité sur différents marchés (dans le prolongement de l'action menée en 2019), AXA IM a participé au lancement du Groupe d'Investisseurs 30 % Club France, qu'elle coprésidera jusqu'à la fin 2021. Il s'agit de la première coalition d'investisseurs de ce type visant à l'amélioration de la représentation des femmes dans les équipes de direction au sein du marché français. Nous comptons collaborer avec les entreprises de l'indice boursier SBF 120, avec pour objectif de faire en sorte que leurs équipes de direction soient composées d'au moins 30 % de femmes d'ici 2025. En 2020, cette proportion ne dépasse guère 21 %.

Si l'objectif affiché est d'améliorer la diversité des genres parmi les cadres dirigeants, nous mènerons un dialogue très approfondi avec les principales entreprises cotées en France. Nous souhaitons notamment évaluer leur culture interne et comprendre comment une entreprise développe et construit sa réserve de talents féminins. Il s'agit d'éviter une situation dans laquelle la diversification concerne uniquement les cadres supérieurs et l'ensemble des employés, en restant déconnectée du personnel d'encadrement intermédiaire.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

La coalition, qui a officiellement commencé ses travaux à la mi-novembre, a conçu une stratégie en deux volets pour 2020-2021.

Premièrement, nous avons établi une liste restreinte d'entreprises cibles pour lesquelles nous prévoyons un dialogue actif, en fonction de leurs performances en matière de diversité des genres. Nous avons commencé à rencontrer les entreprises de cette liste prioritaire en décembre et avons planifié une série de réunions pour ce début d'année 2021.

Deuxièmement, nous avons envoyé un courrier à toutes les entreprises du SBF 120 – adressé aux membres du conseil d'administration ou aux dirigeants – en vue de nous assurer qu'elles connaissent l'initiative et ses objectifs. La création de ce groupe d'investisseurs arrive à point nommé : la version révisée du code de gouvernance

français (AFEP-MEDEF)⁸ parue en 2020 impose à chaque entreprise cotée en France de définir son propre quota de femmes dans les instances dirigeantes. Comme elle ne contient pas de précision sur ce que serait un quota raisonnable, nous tenterons de sensibiliser les investisseurs à la nécessité de réfléchir au niveau minimum approprié.

Nous avons eu un taux de réponse étonnamment élevé de la part des entreprises. Certaines nous ont félicités pour cette initiative, tandis que d'autres voulaient en savoir plus avant de s'engager.

Résultats et prochaines étapes

Ce thème a trouvé un écho au sein du marché lors du lancement de la coalition, et le Groupe d'Investisseurs 30 % Club France accueillera en 2021 de nouveaux membres, tant internationaux que français. Au fur et à mesure de notre croissance, nous pourrions élargir la liste des entreprises ciblées afin d'atteindre notre objectif de 30 % d'ici 2025.

Nous rendrons également compte de nos activités et continuerons à développer et à renforcer les liens avec les parties prenantes concernées, notamment le Groupe d'Investisseurs « 30 % Club » au Royaume-Uni, les experts du monde économique et les représentants du gouvernement.



⁸ <https://www.medef.com/fr/content/code-afep-medef-revise-de-gouvernement-dentreprise-des-societes-cotees-janvier-2020>

Études de cas sur l'engagement

Confidentialité des données

La collecte de données personnelles a alimenté la croissance rapide des acteurs technologiques utilisant Internet. Les entreprises qui recourent au traitement des données personnelles sont soumises à une surveillance étroite de la part des clients et des autorités de tutelle. En tant que gestionnaire d'actifs mondial réalisant d'importants investissements dans le secteur de la technologie, nous estimons pouvoir jouer un rôle positif en encourageant les bonnes pratiques en matière de confidentialité des données, et en contribuant à protéger nos clients contre les risques d'investissement associés.

Nos recherches ont montré que les entreprises qui collectent des données personnelles sont exposées à des risques réglementaires, opérationnels et de réputation, et qu'une ligne de crête sépare la réussite de l'échec en termes de politiques et de pratiques de protection de la vie privée⁹. En 2020, nos engagements avec les entreprises exposées à des problèmes de confidentialité des données se sont appuyés sur ce constat.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

Au cours de l'année 2020, nous avons dialogué avec 20 entreprises exposées à des risques de confidentialité, en comparant leur approche aux bonnes pratiques concernant les sujets suivants :

- La transparence des politiques et des pratiques en matière de confidentialité des données
- La surveillance de cette problématique au niveau du conseil d'administration
- La minimisation de la collecte des données
- La confidentialité par défaut

Dans ce cadre, nous avons envoyé une lettre de mission au président du conseil d'administration de 12 de ces entreprises, en demandant des informations sur leurs politiques et pratiques en matière de protection des données et en les invitant à entamer un dialogue constructif et ouvert sur le sujet.

La plupart des entreprises ont répondu positivement : nous avons entamé des discussions directes avec 16 des 20 entreprises contactées. Ces échanges

ont montré que les entreprises technologiques étaient ouvertes à la discussion et souhaitaient connaître les attentes des investisseurs en matière de protection des données.

Résultats et prochaines étapes

Nous avons constaté que la plupart des entreprises ciblées reconnaissent l'importance de la confidentialité des données et prennent des mesures pour atténuer les risques connexes. Les entreprises ont souvent abordé de manière positive les échanges concernant la gestion des questions de confidentialité et les pratiques quotidiennes. Parmi les bonnes pratiques que nous avons observées, on peut citer les suivantes :

- La mise en place par une entreprise d'un comité dédié à la protection des données personnelles au niveau du conseil d'administration
- L'application par une entreprise d'un ciblage comportemental strict et non fondé sur le contenu, les données des utilisateurs n'étant pas exploitées pour proposer de la publicité personnalisée

- La publication par une entreprise d'une politique en matière de droits de l'homme qui englobe les questions de confidentialité.

Nous nous réjouissons de constater que nos interlocuteurs du secteur technologique étaient en accord avec notre message principal, à savoir que des pratiques responsables en matière de protection de la vie privée sont essentielles pour établir et maintenir la confiance des utilisateurs. Une telle approche permet, selon nous, aux entreprises responsables de créer et d'offrir une valeur durable à long terme grâce à la collecte et au traitement des données.

Nous poursuivrons notre programme d'engagement avec les entreprises exposées à des risques de confidentialité en 2021, car il reste beaucoup à faire. En outre, nous pensons que la surveillance des entreprises qui collectent des données personnelles continuera de se renforcer en 2021. Aux États-Unis, la Commission fédérale du commerce a récemment ordonné à certaines entreprises technologiques de publier des informations sur la manière dont elles collectent et utilisent les données, tandis que la Commission Européenne a ciblé les entreprises de l'économie numérique dans ses récentes lois sur les services numériques¹⁰ et les marchés numériques¹¹.



⁹ Confidentialité des données : la confiance est difficile à gagner et se perd facilement. AXA IM. Décembre 2019

¹⁰ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/digital-services-act-package>

¹¹ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/digital-markets-act-ensuring-fair-and-open-digital-markets_fr

Études de cas sur l'engagement

COVID-19 et santé publique



Le coronavirus a exploité les inégalités sociales bien établies et les vulnérabilités des systèmes de santé. Cette maladie hautement infectieuse, qui a indéniablement eu un impact sur nos vies d'une manière ou d'une autre, ne nous a pas tous frappés de la même manière. Cet aspect fait l'objet d'un dialogue sur la santé globale que nous menons de longue date avec les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

AXA IM est membre du Comité d'examen externe de la Fondation pour l'accès aux médicaments (Access to Medicine Foundation), une organisation à but non lucratif reconnue qui mène des recherches sur les pratiques des entreprises pharmaceutiques en matière de développement durable. Nous avons tiré parti de cette position pour mener un dialogue approfondi avec les entreprises du secteur au cours des dernières années. Cela nous a permis, lorsque la pandémie a frappé, d'évoquer avec les entreprises leur réponse à la COVID-19 de manière efficace et positive.

Nous avons abordé ces questions avec 28 entreprises du secteur de la santé au premier semestre 2020, en leur demandant de partager le capital intellectuel lié aux coronavirus, d'améliorer leur capacité de production afin d'augmenter la production de traitements efficaces, et de fixer des prix abordables. Nous avons notamment mis sur pied une collaboration entre de nombreux investisseurs, qui a permis d'écrire à de grands groupes pharmaceutiques aux côtés de plus de 60 autres institutions financières. Nous avons également eu un impact positif direct, en devenant l'un des principaux donateurs de la Fondation pour l'accès aux médicaments¹².

Nous avons également publié une lettre ouverte dans les médias, cosignée par notre pair Legal & General Investment Management et la Fondation pour l'accès aux médicaments. Nous avons publiquement incité les autres investisseurs internationaux à intensifier leurs activités d'engagement et à demander à tous les gouvernements et entreprises pharmaceutiques d'adhérer pleinement aux principes de collaboration et de solidarité dans notre réponse à la COVID-19. Le processus de développement, de fabrication et de distribution de nouveaux médicaments et vaccins sera plus rapide et plus efficace si les gouvernements et les entreprises pharmaceutiques coopèrent pour éviter une concurrence effrénée fondée sur le nationalisme médical.

Nous avons donc exhorté les entreprises pharmaceutiques à prendre les mesures concrètes suivantes, en vue d'accélérer les efforts de recherche et de développement et de surmonter les obstacles potentiels à un accès rapide et généralisé aux médicaments et aux vaccins contre la COVID-19 :

- Partager le capital intellectuel – y compris les bibliothèques de molécules et les composés, procédés ou technologies brevetés – au sein de l'industrie et avec les institutions de recherche, afin de faciliter le développement des technologies les plus efficaces ;
- Travailler avec tous les gouvernements, sans se limiter à ceux des pays riches, pour garantir des processus d'autorisation de mise sur le marché rigoureux mais accélérés ;
- Partager les capacités de fabrication si leurs propres essais cliniques ne sont pas concluants, afin de démultiplier la production de produits efficaces provenant d'autres entreprises ;
- Fixer des prix abordables en fonction de la capacité de paiement des différents pays pour permettre une passation rapide des marchés publics ;
- Convenir d'accords de licence volontaire non exclusifs avec des fabricants de médicaments génériques dont la qualité est garantie, afin d'atténuer le risque de contraintes d'approvisionnement dans les pays à faible et moyen revenu ;
- Travailler avec les gouvernements et les organisations internationales, en particulier l'Accélérateur d'accès aux outils contre la COVID-19 (Access to COVID-19 Tools Accelerator) et la Facilité COVAX (COVAX Facility), pour élaborer et mettre en œuvre un mécanisme mondial d'allocation permettant la distribution de médicaments et de vaccins, en vue de réduire au maximum les décès liés à la COVID-19 et de protéger les systèmes de santé.



Notre objectif est non seulement de promouvoir un comportement responsable au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons, mais aussi d'accélérer le rythme et la résilience de la reprise économique mondiale, dans l'intérêt de nos clients.

Résultats et prochaines étapes

Les entreprises et les autres investisseurs ont bien accueilli nos initiatives, ce qui est encourageant, et de nombreuses entreprises du secteur de la santé ont démontré, par la voix de leurs dirigeants, leur volonté d'aider à surmonter la pandémie de COVID-19. Toutefois, nous poursuivons nos discussions avec les entreprises qui s'efforcent de déterminer précisément la manière dont ces engagements se traduiront en pratiques efficaces, et sur les résultats de ces actions menées en 2021 et au-delà.

¹² AXA IM s'associe à la Fondation pour l'accès aux médicaments et développe un mécanisme philanthropique pour sa gamme de fonds à impact. [Mai 2020](#)

L'actionnariat actif sur le marché obligataire

Obligations vertes, sociales, durables et liées à la transition climatique

Le dialogue avec les émetteurs d'obligations représente un aspect important de notre programme d'actionnariat actif, car nous sommes des investisseurs à long terme et détenons souvent des obligations jusqu'à leur échéance. Les échanges concernant les enjeux ESG sont un moyen essentiel de nous assurer que nous gérons l'évolution de la valeur de nos investissements obligataires dans le temps.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

En 2020, nous avons dialogué avec 30 émetteurs d'obligations vertes, sociales, durables et de transition climatique, dont la plupart ne sont présents que sur les marchés obligataires, c'est-à-dire qu'ils n'émettent pas d'actions. Ces échanges ont essentiellement concerné des émetteurs souverains et des entités supranationales telles que des banques de développement, ainsi que des entreprises privées.

Nous avons eu des débats approfondis sur leur volonté de mettre en place des stratégies robustes en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique, ainsi que sur leurs engagements à fournir des rapports clairs et réguliers précisant l'utilisation des fonds des émissions obligataires. Nous avons profité de l'occasion pour échanger autour d'autres thématiques de grand intérêt pour nous. En prévision des prochaines évolutions sur le marché des obligations vertes, sociales et durables – notamment la taxonomie Européenne sur la finance durable¹³ et le standard européen sur les obligations vertes – nous avons discuté de la manière dont les émetteurs obligataires se préparent et s'adaptent aux nouvelles exigences réglementaires.

D'autre part, nous avons coprésidé le groupe de travail sur le financement de la transition climatique, sous l'égide des Principes applicables aux obligations vertes et sociales définis par l'Association internationale des marchés de capitaux (ICMA). Ce groupe était composé de plus de 80 acteurs des marchés, dont de nombreux émetteurs d'obligations d'entreprise. Nous avons partagé nos points de vue et nos attentes sur la manière dont les émetteurs des industries à forte intensité de carbone pouvaient lever des fonds pour financer leur transition vers un modèle économique plus écologique et conforme à l'Accord de Paris. À l'issue de ces échanges, l'ICMA a publié un Manuel sur le financement de la transition climatique¹⁴, qui aidera les émetteurs obligataires à structurer les obligations de transition.

Résultats et prochaines étapes

Nous avons généralement eu des discussions de grande qualité avec les émetteurs obligataires, notamment les émetteurs d'obligations vertes, sociales et durables. Les principes et les lignes directrices relatifs à l'émission de telles obligations sont bien compris. Par conséquent, nous avons essentiellement souhaité vérifier auprès des émetteurs que la dette levée était utilisée

dans le cadre d'une stratégie de durabilité robuste, incluant des mesures visant à aligner les modèles économiques sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous pensons que notre volonté affichée d'être un leader dans ce domaine a incité de nombreux émetteurs obligataires à nous consulter sur les enjeux ESG. Nous sommes heureux que nombre d'entre eux aient pris des mesures concrètes en faveur de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

En 2021, nous établirons une liste d'émetteurs d'obligations vertes, sociales et durables, pour lesquels nous avons identifié des faiblesses dans leurs approches et leurs ambitions en matière de développement durable. Cela nous permettra de les inciter à s'aligner sur les meilleures pratiques du marché. Nous établirons également un cadre pour l'évaluation des *transition and sustainability-linked bonds* – des obligations alliant des objectifs de durabilité et de transition à des conditions financières – ce qui nous permettra de dialoguer et d'expliquer nos attentes aux émetteurs de ce type d'obligations.



¹³ https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

¹⁴ <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/climate-transition-finance-handbook/>

Engagement auprès des émetteurs souverains

Le dialogue entre investisseurs et émetteurs souverains sur les enjeux de durabilité n'en est qu'à ses débuts. Traditionnellement, les émetteurs souverains se sont principalement concentrés sur les besoins du gouvernement et des citoyens de leur pays, plutôt que sur ceux des investisseurs institutionnels internationaux qui achètent leurs obligations. Toutefois, nous constatons que les émetteurs souverains sont de plus en plus sensibles à l'engagement et à la prise en compte des points de vue des investisseurs ; cette évolution a notamment été visible ces dernières années sur le segment des obligations vertes.

Au cours de l'été 2020, nous avons entamé des discussions avec 40 émetteurs souverains¹⁵. Nous leur avons fait parvenir un questionnaire visant à établir un dialogue qui encourage des progrès concrets en termes de développement durable. Cette initiative fait partie d'un plan d'engagement pluriannuel visant à mieux comprendre comment les émetteurs souverains dans lesquels nous investissons prennent en compte les enjeux ESG et les ODD des Nations Unies dans le cadre de leur programme d'émission de dette.

Nous considérons qu'une approche stratégique des enjeux liés au développement durable par les états souverains contribue de manière significative à la capacité de leurs gouvernements à émettre de la dette et à la rembourser. Nous voulons que la santé financière des pays soit alignée sur des objectifs politiques plus larges, tels que ceux décrits dans les ODD des Nations unies.

Notre enquête en 38 questions a été envoyée aux représentants du Trésor/de l'organisme de gestion dette publique, afin de mieux comprendre leur approche dans les domaines suivants :

- Stratégie ESG
- Priorités liées aux ODD
- Programme d'émission d'obligations (vertes, sociales et durables)
- Ouverture au dialogue

Nous comptons dialoguer avec les émetteurs souverains sur les ODD prioritaires pour AXA IM. Il s'agit notamment des ODD suivants : ODD 13 – Mesures

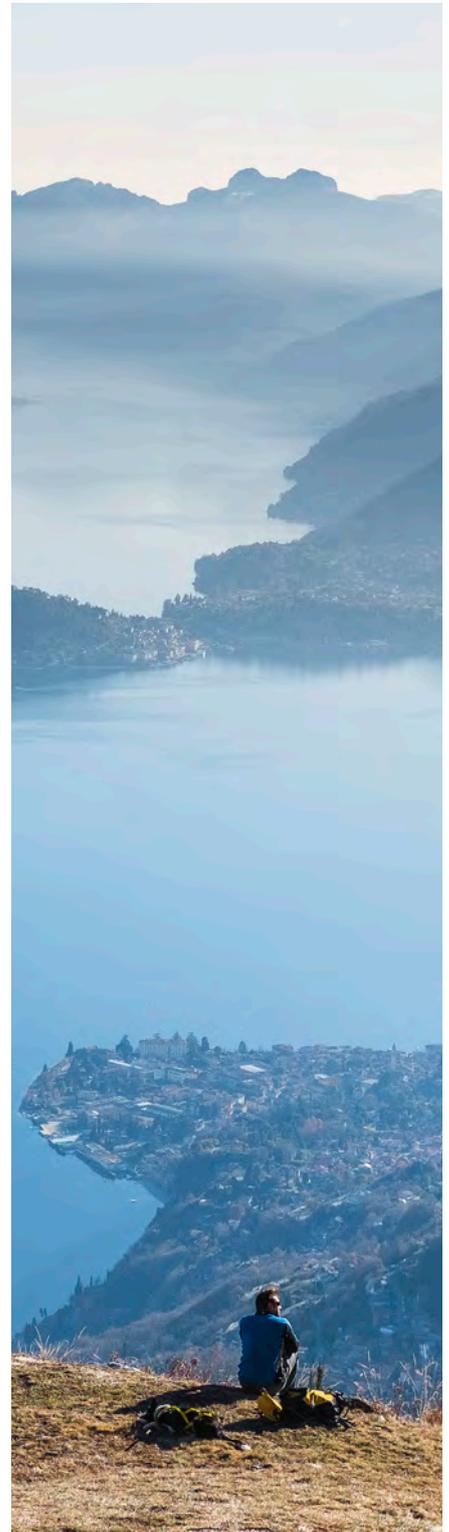
relatives à la lutte contre les changements climatiques ; ODD 15 – Vie terrestre ; et ODD 14 – Vie aquatique. Nous examinons également certains ODD spécifiques si nous estimons que l'émetteur est à la traîne dans un domaine particulier.

Résultats de l'enquête

Un émetteur souverain sur quatre a participé à notre enquête, la plupart ayant répondu directement aux questions, tandis que d'autres ont dialogué avec nous par téléphone ou par courrier. L'une des principales conclusions est que les répondants n'ont reçu, de la part d'autres investisseurs, aucune enquête ou information sur un programme d'engagement. L'effort d'AXA IM en matière d'engagement s'avère donc exceptionnel.

Les trois quarts des personnes interrogées ont jugé notre approche positive et se sont déclarées prêtes à dialoguer sur les questions relatives aux ODD des Nations unies ou sur les enjeux ESG. Les ODD les plus souvent mentionnés sont les suivants : ODD 6 – Eau propre et assainissement ; ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ; et ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces.

Cette enquête a constitué une première étape dans l'engagement d'AXA IM auprès des émetteurs souverains. L'année prochaine, nous renforcerons notre dialogue avec ceux qui ont répondu à notre enquête et développerons nos relations avec les autres.



¹⁵ Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Kazakhstan, Koweït, Lituanie, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Uruguay.

Protéger nos intérêts communs

L'approche active de long terme privilégiée par AXA IM implique que nos relations avec les entreprises dans lesquelles nous investissons s'inscrivent sur de nombreuses années, voire des décennies dans certains cas. Il est de notre devoir envers nos clients, nos collègues et les autres parties prenantes de surveiller et de dialoguer avec les entreprises, pendant toute la période où nous détenons leurs actions ou obligations, de manière à protéger l'ensemble de nos intérêts à long terme.

Au cœur de cette démarche se trouve notre volonté d'établir une relation « gagnant-gagnant », qui améliore le rendement ajusté du risque tout en visant des enjeux sociétaux et environnementaux plus larges, tels que ceux définis dans les ODD des Nations unies.

L'actionnariat actif consiste, selon nous, à utiliser au mieux notre position d'investisseur pour bâtir, avec les entreprises que nous détenons en portefeuille, un dialogue constructif débouchant sur des mesures concrètes. Comment y parvenons-nous ?

Nous sommes proactifs : nous veillons à échanger avec les entreprises avant que ne se matérialisent des risques susceptibles de nuire aux investisseurs. Nous consacrons nos efforts aux enjeux ESG que nous considérons comme les plus importants, d'un point de vue stratégique et financier, pour les investisseurs à long terme. Ces enjeux incluent le changement climatique, la biodiversité, la gestion du capital humain, la santé, la confidentialité des données et la gouvernance d'entreprise.

Nous nous appuyons sur la recherche : en tant que gestionnaire actif, nous effectuons une analyse approfondie des entreprises et du contexte macroéconomique général et intégrons les facteurs ESG dans cette recherche dès le départ. Nos activités de vote et d'engagement sont fondées sur nos propres connaissances et analyses.

Nous générons un impact : dans le cadre de leurs activités, les investisseurs peuvent avoir un impact en faisant pression pour que les entreprises changent, en influençant leur comportement et leur façon de faire des affaires. Nous adoptons une approche d'engagement ciblant un impact maximal et veillons à l'aligner aux ODD des Nations unies.

Nous sommes un leader du secteur : c'est en adoptant des positions audacieuses sur des problématiques difficiles, et en allouant des ressources spécifiques et ciblées que

nous atteignons des objectifs de long terme favorables aussi bien à nos clients qu'à la société tout entière. Nous cherchons également à collaborer avec d'autres investisseurs pour atteindre des objectifs communs¹⁶.

Nous sommes réactifs et vigilants : bien que notre approche fondamentale de l'engagement consiste à être proactifs, certaines controverses majeures ou violations des normes internationales sont inévitables. Ces normes incluent le Pacte mondial des Nations unies, dont la doctrine repose sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes de développement durable. Dans ce type de cas, nous évaluons la gravité de l'affaire par l'intermédiaire de notre Comité d'Engagement et de Suivi ESG, avant de décider s'il convient de réagir en dialoguant avec l'entreprise ou de prendre d'autres décisions telles que la liquidation de notre investissement.

Avec détermination, nous gérons également les cas où les entreprises enfreignent nos normes et politiques d'exclusion ESG internes. Ces dernières concernent notamment la limitation de l'utilisation du charbon et l'implication dans des activités liées au tabac, aux armes controversées et à l'huile de palme¹⁷.

Chez AXA IM, la responsabilité de l'engagement actionnarial incombe à un large éventail d'équipes. Parmi les équipes concernées, on peut notamment citer :

- L'équipe de Recherche IR et l'équipe de Coordination & Gouvernance IR
- Au sein des plateformes d'investissement, les analystes actions et obligations ESG ainsi que les spécialistes de l'investissement d'impact
- Les gérants de fonds et les analystes
- Les professionnels en charge des politiques publiques et de la réglementation

The ultimate responsibility for stewardship lies at AXA IM board level.

La responsabilité ultime de l'engagement incombe au Comité de Direction d'AXA IM.

Néanmoins, les équipes de Recherche IR et de Coordination & Gouvernance IR sont en charge de conjointement définir le programme global d'engagement et d'apporter une contribution significative à l'engagement auprès des émetteurs. En outre, nous pilotons la communication avec les parties prenantes, le reporting client et la formation interne.

Les équipes d'investissement encouragent leurs analystes et leurs gérants à dialoguer avec les entreprises sur les enjeux ESG – de la même manière qu'ils le font pour l'analyse financière. Les collaborateurs impliqués sont les analystes ESG, les analystes de l'investissement d'impact et les analystes actions/crédit. Les spécialistes de l'investissement responsable participent également à nombre des réunions organisées dans ce cadre.



¹⁶ Voir ci-après la partie concernant les engagements collaboratifs.

¹⁷ La liste complète de nos normes et politiques d'exclusion ESG est disponible ici : <https://professionnels.axa-im.fr/investissement-responsable/lignes-directrices-en-matiere-d-investissement-sectoriel?linkid=investissementresponsable-menu-investissementsectoriel>

Méthodes d'engagement

Nous avons mis en place un processus clair de sélection des priorités, qui sont susceptibles d'être combinées :

Engagement proactif : nous nous engageons de manière proactive dans les domaines ESG significatifs. Deux approches principales ont été mises en place pour faciliter l'engagement proactif :

- ▶ **Liste prioritaire :** tous les 12 à 18 mois, nous établissons une liste d'entreprises pour lesquelles des échanges intenses et réguliers sont menés sur une ou deux questions clés. Les objectifs sont fixés et les ressources allouées dès la phase initiale. Pour les entreprises figurant sur cette liste, notre priorité porte sur la tenue régulière de réunions d'engagement individuelles, l'établissement de comptes rendus et l'adoption de mesures concrètes
- ▶ **Projets thématiques :** parallèlement à la liste prioritaire, nous menons des projets d'engagement sur des thèmes spécifiques. Ces projets couvrent un univers d'entreprises élargi concernant tous les marchés, secteurs ou classes d'actifs pertinents. En moyenne, 20 à 40 entreprises seront concernées par cette approche.

Vote aux assemblées générales annuelles : avant et après les votes, nous menons des discussions approfondies avec les entreprises sur les questions de gouvernance ou le vote des résolutions lors des prochaines assemblées, mais aussi, de plus en plus souvent, sur les enjeux de durabilité qui sont au centre des propositions des actionnaires. Notre exercice des droits de vote fait en outre l'objet d'une totale transparence. Il s'agit d'un aspect fondamental de notre obligation fiduciaire envers nos clients. Notre vote vise l'accroissement, sur le long terme, de la valeur durable des entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous manifestons ainsi notre soutien ou notre opposition sur un certain nombre de questions liées au développement durable, telles que la rémunération des dirigeants, le climat et la diversité – que nous avons pris en compte dans notre politique de vote spécifique. Le vote sert parfois à faire avancer le processus si nous estimons que l'engagement sur une question thématique est au point mort. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la partie **Escalade**.

Engagement réactif : bien que notre stratégie d'engagement soit essentiellement proactive, nous sommes parfois contraints de nous engager en réponse à un événement spécifique. Plusieurs types d'événements sont envisageables :

- ▶ **De graves controverses¹⁸ et une violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies¹⁹ :** pour les stratégies intégrées ESG/durables/d'impact d'AXA IM, nous excluons des investissements les émetteurs visés par une grave controverse – autrement dit, lorsque la détention de titres de ces émetteurs pourrait présenter un risque financier et/ou de réputation important. Les controverses graves sont en grande partie définies comme des violations du Pacte mondial des Nations Unies, mais nous pouvons également exclure certains investissements si les émetteurs ont été impliqués dans d'autres types de controverses. Dans certains cas, nous préférons échanger avec l'entreprise sur la crédibilité des mesures correctives mises en place, plutôt que de liquider notre investissement. Une telle approche faisant figure d'exception, elle est décidée par le Comité d'Engagement et de Suivi ESG après un examen qualitatif de l'entreprise et un accord interne entre les parties prenantes du comité
- ▶ **Listes d'exclusion sectorielles :** toute mise à jour de nos listes d'exclusion sectorielles peut entraîner l'exclusion automatique de certaines entreprises. Là encore, le Comité d'Engagement et de Suivi ESG peut conseiller d'engager un dialogue plutôt que d'exclure l'entreprise concernée
- ▶ **Flux d'informations négatif :** les entreprises détenues en portefeuille sont souvent ciblées par des informations négatives. Bien que celles-ci ne soient pas nécessairement classées comme controverses « graves » par notre fournisseur de recherche sur les controverses, nous sommes susceptibles de dialoguer avec l'entreprise pour mieux comprendre le problème et évaluer la qualité de la réponse apportée.

Engagement opportuniste : grâce aux relations que nous entretenons avec les entreprises, nous sommes souvent invités à des conférences, présentations ou visites sur le terrain. Ces événements nous donnent l'occasion d'en savoir davantage sur les actes, les politiques et les performances des entreprises tout en les informant de nos priorités et des domaines que nous surveillons de près.

Le fil conducteur de l'ensemble des approches d'engagement susmentionnées réside dans la manière dont elles sont menées. Les conversations que nous menons avec les entreprises sont généralement confidentielles et ne sortent pas du cadre d'AXA IM et/ou de parties prenantes spécifiques. Ceci résulte de notre conviction selon laquelle la tenue, dans la durée, d'un dialogue confidentiel et constructif fondé sur la confiance est le moyen le plus efficace de faire évoluer les choses.

¹⁸ Selon les normes ESG d'AXA IM, une grave controverse survient lorsque notre fournisseur de données ESG Sustainalytics classe une controverse au niveau cinq (sur cinq).

¹⁹ Il existe [10 principes du Pacte mondial des Nations unies](#) dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Toute violation de ces principes serait le signe d'un manque d'intégrité et de responsabilité au sein des entreprises, que nous voulons absolument éviter.

Collaboration

Si l'essentiel de notre engagement repose uniquement sur nos propres efforts, nous considérons que la collaboration avec des investisseurs et parties prenantes partageant les mêmes préoccupations peut nous aider à atteindre nos objectifs. Nous soutenons activement les principales démarches du secteur, notamment l'initiative Climate Action 100+²⁰, et l'Indice d'accès aux médicaments²¹.

Dans le choix des initiatives que nous soutenons, nous privilégions

des thèmes et des groupes dans lesquels notre participation est susceptible d'avoir un impact significatif. Comme cet impact est souvent renforcé si nous unissons nos forces avec d'autres investisseurs et parties prenantes, nous recourons à une combinaison d'engagements collectifs et individuels.

Nous jouons un rôle proactif dans plusieurs initiatives et groupes du secteur et assumons un rôle de leader aussi souvent que possible, comme souligné dans les annexes.

Suivi des progrès en matière d'engagement

Nous suivons les progrès en matière d'engagement sur une échelle de zéro à cinq, qui définit l'éventail des résultats possibles :

Les objectifs de chaque démarche d'engagement sont établis dans la phase initiale. Nous menons le dialogue avec les émetteurs et suivons les progrès au fil du temps. Nous estimons qu'une période de 36 mois, à partir du moment où le dialogue est établi, constitue un délai raisonnable pour atteindre un résultat. Ce délai varie naturellement en fonction de la nature de l'objectif, du pays de l'émetteur et du domaine thématique.

En 2020, nous avons enregistré 23 situations de succès dans la poursuite de nos objectifs d'engagement, ce qui correspond à l'étape 5 dans le graphique ci-dessous. Ces succès ont concerné 21 émetteurs. Nous n'avons enregistré aucun échec de dialogue (étape 0) en 2020. En revanche, nous avons déclenché des processus d'escalade auprès de 30 émetteurs (voir la partie suivante pour plus de détails) en raison de l'absence de progrès.

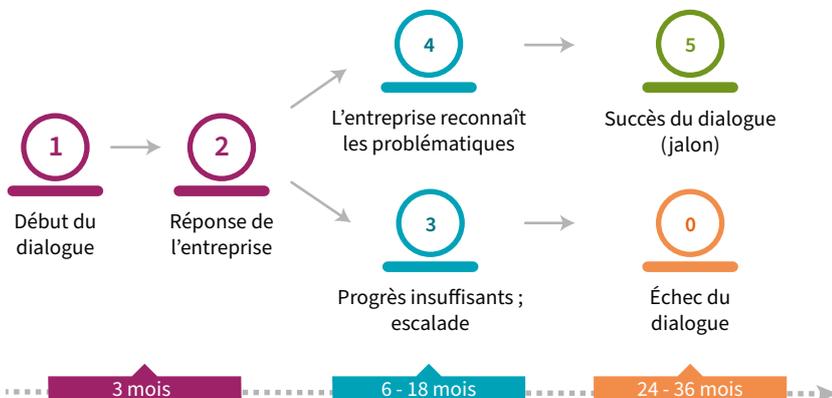
Certains de ces processus pourraient aboutir à des échecs dans les deux années à venir.

Voici quelques exemples d'étapes significatives où notre engagement aux côtés de celui d'autres actionnaires responsables ont incité l'entreprise à prendre des mesures :

- **Changement climatique – Repsol** : la compagnie pétrolière espagnole Repsol, qui vise « zéro émission nette » d'ici 2050, est la première entreprise du secteur, au niveau mondial, à s'être fixé un objectif aussi ambitieux. Dans le même temps, elle a défini une trajectoire de décarbonation comprenant des objectifs intermédiaires s'échelonnant jusqu'en 2040. Ces dernières années, nous avons échangé assidûment avec Repsol sur cette question, via un dialogue individuel ainsi qu'à travers d'initiatives collaboratives.

- **Éthique professionnelle – Novartis** : le géant pharmaceutique suisse a annoncé des mesures essentielles pour résoudre tous les cas de non-conformité encore en suspens. Ces règlements mettent fin à des litiges et enquêtes de longue date portant sur les pratiques professionnelles de certaines activités internationales de Novartis pour la période 2007-2016, et permettent de clôturer une enquête antitrust qui visait le secteur américain des médicaments génériques durant la période 2013-2015. Alors que nous évoquons ces situations avec l'entreprise depuis plusieurs années, nous avons intensifié le dialogue en 2019 lors de notre visite au siège de l'entreprise à Bâle, puis lors de notre rencontre avec le directeur général à Londres, aux côtés d'autres investisseurs.

- **Indépendance du conseil d'administration – Fanuc** : l'entreprise japonaise d'automatisation et de robotique industrielle a procédé ces dernières années à d'importantes réformes de ses pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne la structure de son conseil d'administration. Elle est passée d'un conseil d'administration entièrement composé de personnalités internes en 2013 à un conseil comportant un tiers d'administrateurs indépendants en 2020. En outre, l'administrateur indépendant arrivé dernièrement est une femme, ce qui est une première pour l'entreprise. Nous sommes engagés avec Fanuc depuis plusieurs années, aussi bien via des réunions qu'à travers notre exercice des droits de vote.



Source: AXA IM

²⁰ <https://www.climateaction100.org/about/>

²¹ <https://accessmedicinefoundation.org/access-to-medicine-index/about-the-index>

Escalade

L'engagement ne se déroule pas toujours sans heurts. Les réponses apportées par les entreprises peuvent s'avérer insatisfaisantes ou trop lentes. Il est alors crucial de faire remonter le problème à un niveau supérieur pour éviter un blocage du processus et maximiser les chances d'atteindre notre objectif d'engagement. Il existe, dans de telles situations, plusieurs possibilités d'escalade :

- **Impliquer un niveau hiérarchique plus élevé** – Nous sommes susceptibles d'impliquer des dirigeants de plus haut niveau, y compris le directeur général ou le président si nécessaire, dans la discussion
- **Collaborer avec d'autres investisseurs** – Collaborer avec des pairs peut permettre d'envoyer un message unifié, par l'intermédiaire de groupes sectoriels établis ou d'associations ad hoc
- **Voter contre certaines résolutions aux assemblées générales annuelles (AG)** – Nous utilisons le vote comme un mécanisme permettant d'exprimer avec plus de force les préoccupations évoquées dans nos échanges avec les entreprises. Lorsque l'engagement sur des thèmes clés est au point mort, nous manifestons notre désaccord par un vote contre des résolutions spécifiques. Nous pouvons également envisager de co-déposer une résolution sur des questions ESG spécifiques
- **Dialoguer avec les pouvoirs publics** – L'implication des responsables politiques est un élément clé de notre stratégie d'actionnariat actif. Alors que les enjeux ESG suscitent un intérêt croissant des clients et des autorités de tutelle de nombreuses régions, le besoin de définitions plus claires et de normes utilisables correspond à une priorité absolue pour le secteur financier. Nous comptons jouer un rôle proactif en aidant à façonner les politiques publiques dans les domaines où nous avons constaté une réticence des entreprises à aller de l'avant.
- **Désinvestissement** – Dans certains cas, nous considérons la liquidation de nos investissements comme un moyen de pression incitant l'entreprise à modifier ses pratiques (voir l'étude de cas).

Les options d'escalade indiquées ci-dessus ne sont pas exclusives et peuvent être combinées. En 2020, nous avons déclenché des processus d'escalade auprès de 30 émetteurs.

Étude de cas sur l'escalade : State Bank of India

Nous avons investi dans les obligations vertes de State Bank of India en 2018. Nous avons ensuite conseillé à l'entreprise de mettre fin à ses activités de prêt liées aux mines de charbon, notamment le projet géant de Carmichael en Australie. Ces nouvelles mines de grande envergure apporteraient sur le marché des volumes de production de charbon, mal alignés avec les budgets carbone définis pour des scénarios scientifiquement

crédibles de réchauffement climatique limité à +1,5 °C. Malgré nos efforts (et ceux d'autres investisseurs), l'entreprise ne s'est pas montrée réceptive à nos conseils. Au terme d'une analyse et d'un examen approfondi des pratiques de prêt de la banque en matière d'environnement, nous avons pris la décision de céder son obligation verte.



Comment nous avons exercé nos droits de vote en 2020

Extraordinaire et sans précédent. Ces mots désormais familiers décrivent toute notre vie privée et professionnelle au cours des douze derniers mois, et ils illustrent également la nature de l'activité des entreprises. Ces dernières ont été contraintes de s'adapter à un rythme inédit dans l'histoire récente, à mesure que l'impact de la pandémie et ses répercussions se confirmaient.

Nous considérons que le travail d'engagement effectué par les actionnaires responsables au cours des années précédentes a aidé les entreprises à préparer efficacement cette adaptation. Les investisseurs ont incité les dirigeants à définir leur raison d'être et à la mettre en œuvre. Ils ont interpellé les entreprises sur les droits des travailleurs, encouragé une forte atténuation des risques et un contrôle rigoureux du conseil d'administration, tout en plaidant pour l'alignement de la rémunération des dirigeants sur celle de l'ensemble des collaborateurs.

Le vote en assemblée générale a constitué un élément important de ce processus visant à créer des entreprises durables. La manière dont nous utilisons nos droits de vote pour demander des comptes aux entreprises reflète la normalisation de ces sujets par les entreprises dans le cadre d'une bonne gouvernance au quotidien. Nos votes reflètent également la manière dont les entreprises ont traité leurs employés, respecté les droits des actionnaires, adapté la rémunération des dirigeants et se sont positionnées dans la société en ces temps difficiles.

Le vote joue donc un rôle essentiel dans l'exercice de nos droits d'investisseur et notre engagement auprès des entreprises détenues en portefeuille. AXA IM est un gestionnaire d'actifs international déterminé à jouer un rôle de leader dans l'adoption des bonnes pratiques en matière d'engagement. Nous considérons dès lors que le vote représente un aspect fondamental de notre responsabilité fiduciaire envers nos clients. Notre vote vise l'accroissement, sur le long terme, de la valeur durable des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Nous reconnaissons la nécessité de faire preuve de souplesse et de prudence dans notre approche de vote en période de crise mondiale, mais notre engagement en faveur d'une gouvernance forte reste inébranlable et nous continuons à exiger des entreprises des normes

de gouvernance strictes. Ces normes sont définies par notre politique de vote interne²².

Faits marquants de 2020 et statistiques de vote

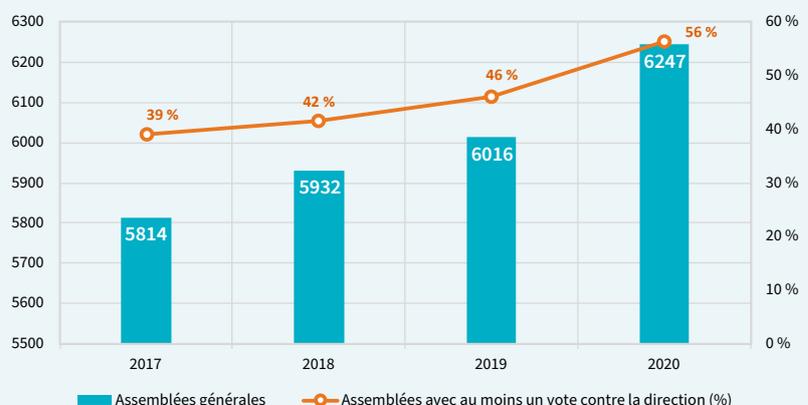
Au cours de l'année écoulée, nous avons exercé les droits de vote de nos clients à travers le monde conformément à notre ADN. Parmi les faits marquants de l'année, on peut citer les éléments suivants :

- Les confinements imposés par les gouvernements du monde entier ont rendu difficile la tenue des habituelles assemblées générales annuelles (AGA) en présentiel. À titre exceptionnel, nombre d'entre elles se sont transformées en réunions en ligne, avec plus ou moins de succès.
- La pandémie a contraint de nombreuses entreprises à s'interroger sur leur rôle, au-delà de la génération de bénéfices. La raison d'être et sa prise en compte dans l'activité ont acquis une importance accrue.
- La pandémie a également renforcé la nécessité pour les entreprises d'agir de

toute urgence pour lutter contre le changement climatique. En effet, la COVID-19 a mis en évidence l'importance cruciale pour les entreprises d'agir rapidement face à une menace. Alors que le climat est perçu comme l'un des problèmes les plus urgents de la décennie, les dirigeants d'entreprise ont désormais conscience du coût extrêmement élevé d'une réaction trop lente.

- La COVID-19 a également souligné l'importance de la surveillance exercée par le conseil d'administration. Les dirigeants ont été contraints de prendre des décisions rapides en réaction à l'impact de court terme de la pandémie, tout en tenant compte de ses implications à long terme et de la nécessité de tenir les actionnaires et les parties prenantes informés.
- Nous avons voté contre la direction sur au moins une résolution lors de 56 % des assemblées générales. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport à l'année dernière (voir graphique n° 1)²³.

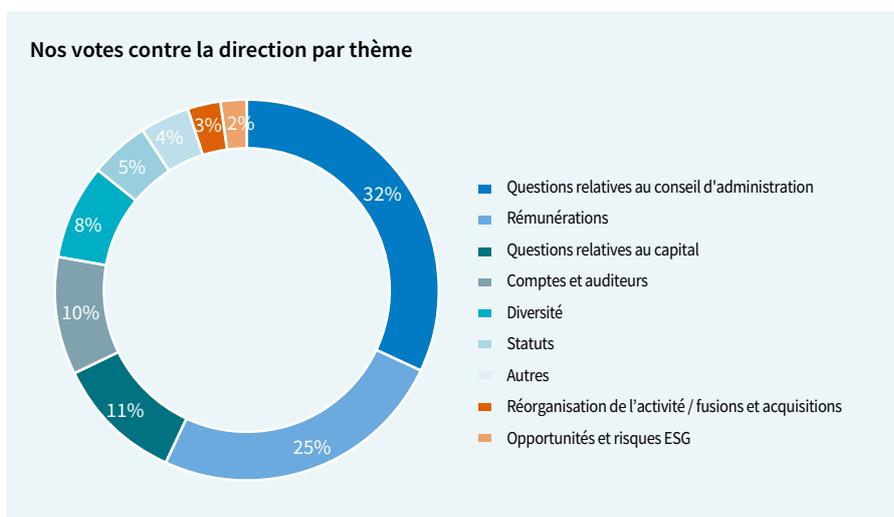
L'engagement d'AXA IM : Votes aux assemblées générales et niveau de contestation



²² <https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/engagement-et-vote>

²³ En termes absolus, 13 % de nos votes ont été des votes de contestation. Source : AXA IM

- Nous avons renforcé notre politique de vote sur des sujets clés tels que la diversité des sexes au sein du conseil d'administration, la disponibilité des administrateurs, la rotation des auditeurs et l'intégration d'indicateurs ESG non financiers dans la rémunération des dirigeants²⁴.
- Nous avons continué à interpeller les conseils d'administration des entreprises sur les droits des travailleurs et la sécurité des employés dans le contexte de la pandémie.



Nos priorités en matière de vote pour 2021

Cette année, nous mettrons l'accent sur la manière dont les entreprises ont réagi à la pandémie. Les thèmes abordés seront notamment la sécurité et la protection des employés, la politique de dividende et les levées de fonds, l'alignement de la rémunération des dirigeants sur l'impact subi par les collaborateurs et les mesures prises par les administrateurs pour gérer les risques systémiques.

Au-delà du court terme, une grande partie de la décennie à venir restera définie par notre capacité collective à transformer les ambitions en actions sur des enjeux mondiaux comme le changement climatique, la perte de biodiversité, la diversité des sexes et la confidentialité des données. L'activité de vote et d'engagement ciblera donc les objectifs suivants :

- Inciter les entreprises à adopter des objectifs plus ambitieux en s'assurant de la transparence de leur stratégie, de leurs investissements et de leurs plans de déploiement visant à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050²⁵. Dans ce cadre, il s'agira notamment d'appeler les entreprises à publier des objectifs intermédiaires.
- Dialoguer avec nos pairs du secteur financier sur les engagements en matière de climat et le financement de la transition énergétique.
- Adopter une politique de vote ciblant les entreprises qui restent à la traîne dans la lutte contre le changement climatique.
- Renforcer notre politique de vote en faveur de la diversité des sexes dans les économies développées où les femmes représentent moins d'un tiers des conseils d'administration. En outre, dialoguer avec les entreprises sur le thème de la diversité ethnique au sein du conseil d'administration et de l'organisation dans son ensemble.
- Placer les risques systémiques et les enjeux liés au capital humain au cœur de notre dialogue avec les entreprises.
- Inciter les entreprises à optimiser leur chaîne d'approvisionnement et à assurer la transparence de leurs politiques et pratiques en matière de protection des données.
- De manière générale, renforcer le recours au vote comme moyen de pression supplémentaire sur les thèmes clés identifiés par notre équipe de recherche, notamment le climat, la biodiversité, la santé et la gouvernance des données.

²⁴ <https://professionnels.axa-im.fr/documents/24052/1937913/AXA+IM+Corporate+Governance+and+Voting+Policy+-+Feb+2020+%28FR%29.pdf/7a9d9fbe-21af-6303-f801-b8e398a00494?t=1586521829313>

²⁵ https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2050_fr

Études de cas illustrant l'exercice des droits de vote

Dialogue avec les banques sur l'éthique des affaires, la gouvernance d'entreprise et les engagements en matière de climat

En gardant à l'esprit nos priorités d'engagement pour 2021, nous avons déjà jeté les bases d'importantes discussions avec les banques et les institutions financières sur l'éthique des affaires, la gouvernance d'entreprise et les engagements en matière de climat.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

Notre voix et nos attentes en tant qu'investisseurs responsables sont essentielles, alors que le secteur affronte un environnement macroéconomique et concurrentiel difficile, après des controverses très médiatisées autour de défaillance concernant le contrôle interne et l'éthique des affaires. Plus important encore, les investisseurs doivent faire entendre leur voix sur le rôle crucial du secteur dans le financement de la transition vers une économie bas carbone²⁶.

Après 2020, nous poursuivons donc notre activité d'engagement en 2021. Si certaines réactions se sont avérées constructives et positives, d'autres situations ont été marquées par la lenteur des changements. Dans le cas d'une grande banque d'Europe du Nord, le processus d'engagement a ouvert un dialogue étroit avec le conseil d'administration et les dirigeants : les problèmes détectés ont été reconnus, les progrès expliqués et des rapports incluant des

indicateurs identifiés ont permis de franchir une étape. En revanche, notre engagement auprès d'une autre banque n'a pas donné de résultats aussi positifs. Si les problèmes relevés ont été reconnus, aucun changement ou progrès n'a été observé. En l'absence de rapports objectifs sur les principaux ICP identifiés et de progrès sur les problèmes relevés, cette situation pourrait entraîner une escalade via notre activité de vote.

Résultats et prochaines étapes

Nous poursuivons cet effort d'engagement en 2021, en renforçant notre attention aux engagements des banques en matière de climat, à toute mesure concrète prise pour financer la transition vers une économie bas carbone, et à la prise en compte du risque climatique. Nous espérons dès lors que nos attentes, clairement définies, susciteront des progrès.

Lien entre la rémunération des dirigeants et les indicateurs ESG

Nous avons engagé un dialogue constructif avec une entreprise italienne qui a souhaité connaître notre point de vue sur la rémunération des dirigeants, et fait le point lors d'une réunion de fin d'année.

Notre activité et nos objectifs d'engagement

Au cours de cette réunion, nous avons expliqué que le fait de lier les indicateurs ESG à la rémunération des dirigeants démontrait l'engagement à aborder la gestion des risques ESG au niveau du conseil d'administration.

Dans le cas de cette entreprise, nous réclamons l'intégration d'indicateurs ESG dans la rémunération des dirigeants depuis plusieurs années et demandons des indicateurs ESG tangibles, conformes aux objectifs ESG stratégiques fixés par l'entreprise dans ses publications extra-financières et définis d'une manière qui ne peut être interprétée comme une opportunité d'ajuster la rémunération à la hausse. Les indicateurs ESG finalement intégrés aux composantes de rémunération à court et à long terme nous ont semblé solides, exigeants et conformes aux ICP de l'entreprise. D'une

manière générale, nous avons fait de l'intégration d'indicateurs ESG dans la rémunération des dirigeants un élément essentiel de notre engagement auprès des entreprises.

Résultats et prochaines étapes

Nous poursuivons notre activité de vote et d'engagement auprès de cette entreprise et d'autres, en demandant la publication des résultats extra-financiers obtenus par rapport aux objectifs ESG et en contrôlant le niveau d'exigence des objectifs fixés dans le cadre de ces indicateurs.

Plus généralement, l'intégration continue des paramètres ESG dans la rémunération des dirigeants restera un point essentiel de notre engagement et pourrait avoir un impact sur la manière dont nous voterons les propositions relatives à la rémunération en 2021. En ce qui concerne les assemblées générales de cette année, une attention accrue sera accordée aux rémunérations des dirigeants en surveillant de près le recours à des décisions discrétionnaires du Conseil d'administration dans leur détermination.

²⁶ [Financement de l'initiative « Brown to Green » : lignes directrices pour les obligations de transition](#). Source : AXA IM

Le processus de vote

Le vote est l'un des piliers de l'actionnariat actif. Cet aspect essentiel du processus d'investissement offre également la possibilité d'exercer une influence sur les entreprises. Nos activités de vote et d'engagement sont étroitement liées. En effet, nous dialoguons généralement avec les entreprises avant et après avoir voté. AXA IM a établi un Comité de gouvernance d'entreprise, qui est chargé de superviser la mise en œuvre de sa Politique de gouvernance d'entreprise et de vote. Cette politique est revue et mise à jour annuellement par le Comité avant la saison des votes, afin qu'elle soit applicable à toutes les assemblées générales à venir.

Le Comité est composé de responsables de la conformité réglementaire et des Experts IR, ainsi que de représentants des équipes d'investissement qui enrichissent les délibérations du Comité de perspectives d'investissement concrètes. L'équipe de Coordination & Governance IR supervise la mise en œuvre de la politique, selon des lignes directrices conformes aux attentes du Comité. En cas de situations complexes, controversées ou exceptionnelles, ou lorsque nous souhaitons nous écarter de notre politique, l'équipe de Coordination & Governance IR consulte le Comité et lui fait des recommandations. Les membres de l'équipe de Coordination & Governance IR accompagnent leur recommandation d'une présentation détaillée du problème et de ses enjeux. Les membres du Comité délibèrent de manière indépendante sur tout sujet épineux et font part de leurs points de vue et/ou recommandations. Les votes des comptes communs et des comptes séparés – lorsque

les clients nous ont délégué l'exercice des droits de vote – seront conformes à la Politique de gouvernance d'entreprise et de vote d'AXA IM.

En 2020, nous avons mis à jour notre politique sur la diversité des sexes, les dirigeants qui font partie de nombreux conseils d'administrations, le renouvellement des auditeurs et les liens entre critères de performance ESG et rémunération, afin de refléter certaines priorités thématiques clés de notre organisation.

Au cours de l'année 2020, nous avons exercé nos droits de vote lors de 6 247 assemblées d'actionnaires, soit 98 % des assemblées pour lesquelles nous y étions autorisés. Les rares fois où nous n'avons pas voté sont principalement dues à des exigences plus ou moins strictes de blocage des actions qui compliquent l'exercice par AXA IM de ses droits de vote.

Lors des assemblées annuelles, nous votons contre les propositions qui desservent, selon nous, les intérêts de nos clients. Parmi celles-ci figurent des problématiques très diverses, telles que les compétences d'un administrateur, la supervision des risques clés et de la stratégie par le Conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, les questions liées aux dividendes et au capital, la diversité ou encore la transparence et le reporting. Nous utilisons également le vote contre les résolutions proposées comme un moyen de pression lorsque les progrès réalisés s'avèrent insuffisants.

Certains codes de conduite locaux peuvent suivre des approches différentes, mais nous comptons sur toutes les entreprises pour se conformer étroitement à nos principes de gouvernance internationaux qui définissent les fondamentaux de la gouvernance d'entreprise. AXA IM intègre ces principes aux



Le processus de vote (suite)

côtés de ces politiques régionales dans le cadre des activités de vote et d'engagement qu'elle mène auprès de toutes les entreprises en portefeuille.

AXA IM rend ses votes publics via des rapports mis à jour chaque trimestre et expliquant les raisons l'ayant poussé à voter contre la direction. Ces rapports contiennent l'historique des votes au niveau de l'entreprise, ainsi que la justification de tous les votes exprimés contre les recommandations de la direction. Ces rapports sont disponibles sur notre site Internet²⁷.

Recherche en matière de vote

Dans son activité d'exercice des droits de vote, AXA IM recourt aux prestataires Institutional Shareholder Services (ISS), Proxinvest et Institutional Voting Information Service (IVIS). Les analyses fournies – un type d'information parmi d'autres – permettent d'améliorer la connaissance des entreprises et des résolutions qui seront présentées lors des prochaines assemblées générales. Dans la

préparation de nos décisions de vote, nous intégrons également notre recherche interne, les renseignements recueillis dans le cadre du dialogue avec l'entreprise, les commentaires des gérants et les considérations des comités. Toutes les décisions de vote sont prises par AXA IM et reposent sur notre Politique de gouvernance d'entreprise et de vote.

Dans un souci de qualité, nous effectuons une révision annuelle des services fournis par chacun de nos prestataires. Celle-ci consiste en une évaluation de la recherche et du service reçu et inclut toute discussion nécessaire sur les évolutions de la politique et du service.

Prêt de titres

Certains clients ont décidé de participer à des programmes de prêt de titres. Le transfert des droits de vote découlant des actions prêtées implique la nécessité d'une surveillance accrue pour garantir que celles-ci ne servent pas des objectifs néfastes pour les intérêts à long terme des actionnaires. Si l'objectif de telles activités est le vote aux assemblées générales, les titres ne seront pas prêtés. Plus fondamentalement, AXA IM rappelle toutes les actions (avant la date d'enregistrement) avant les assemblées générales afin d'exercer pleinement ses droits de vote pour les mandats et fonds ouverts.

Conflits d'intérêts

AXA IM a adopté un ensemble de directives pour identifier les circonstances qui pourraient provoquer des conflits d'intérêts.

Nous considérons qu'un conflit d'intérêts peut notamment se produire entre un client et :

- Un autre client ;
- AXA IM, ou l'un de ses collaborateurs (ou toute personne ou entreprise directement ou indirectement liée à eux) ;
- Une entreprise liée, un de ses délégués ou sous-délégués, un prestataire de services ou une autre entité du groupe (AXA IM ou AXA), un introducteur ou tout intermédiaire commercial.

Par « conflit d'intérêts », nous entendons une situation dans laquelle les intérêts d'AXA IM, des employés d'AXA IM, d'un délégué tiers ou d'une entreprise liée sont, directement ou indirectement, en concurrence avec les intérêts d'un ou plusieurs clients. Cette notion concerne également les conflits qui peuvent survenir entre les clients d'AXA IM.

En lien avec ses activités de gestion, incluant l'engagement et le vote, AXA IM a adopté un ensemble de directives pour identifier les circonstances susceptibles de provoquer des conflits d'intérêts. Ces directives incluent des relations avec des sociétés affiliées telles que notre société mère, AXA SA, des clients clés et des fournisseurs essentiels.

Nous gérons les conflits dans nos activités de vote et d'engagement via l'approche suivante.

Premièrement, le programme d'engagement d'AXA IM repose sur une approche proactive et sur un processus clair de sélection des priorités incluant la planification, la hiérarchisation, l'exécution et le reporting. Ce programme d'engagement est supervisé et régi par



²⁷ [Site présentant les résultats de vote](#)

le Comité d'engagement et de suivi ESG. Cela garantit que les décisions prises sont alignées sur la stratégie d'engagement d'AXA IM et libres de toute influence extérieure.

Deuxièmement, en cas de conflits identifiés, le Comité de gouvernance d'entreprise est l'unique responsable dans la prise de décisions de vote pour le compte des clients ayant accordé les pleins pouvoirs de vote à AXA IM. Les décisions de vote sont prises préalablement à toute référence ou discussion avec les clients n'ayant pas délégué leurs droits de vote au Comité de gouvernance d'entreprise ou disposant de leur propre politique. Ceci permet de s'assurer que les décisions ne sont pas influencées par l'extérieur.

Nous visons à aligner nos pratiques de vote et d'engagement sur les meilleures pratiques des marchés sur lesquels nous intervenons. Lorsque des conflits d'intérêts potentiels sont identifiés, les recommandations de vote en soutien des résolutions de la direction allant à l'encontre de notre politique habituelle seront transférées au Comité de gouvernance d'entreprise. Toute décision prise par le Comité de voter à l'encontre de la politique dans ces cas sera étayée par un document écrit.

Une copie intégrale de notre politique en matière de conflits d'intérêts est disponible sur notre site Internet²⁸.



²⁸ https://particuliers.axa-im.fr/documents/24052/22026347/202103_AXA+IM_Conflict+of+Interest+policy_FR.pdf/e266bc70-5d4d-5487-7b6e-8c5c5fc94d4c?t=1615454746668

Point d'étape sur l'intégration des critères ESG dans les portefeuilles AXA IM



Chris Iggo
Directeur Global des Investissements, AXA IM Core

AXA IM est un investisseur responsable de long terme, qui vise à générer des rendements durables pour ses clients. Nos processus d'investissement ont progressivement évolué pour refléter la place toujours croissante des critères extra-financiers. Nous pensons qu'une compréhension approfondie des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pesant sur un investissement aide à générer ces rendements durables, tout en ayant un impact positif sur la société et la planète.

Nous comptons atteindre cet objectif grâce à des recherches approfondies, à une solide analyse de données et à la construction de portefeuilles visant à optimiser les facteurs financiers et non financiers. Notre processus d'investissement reflète notre conviction profonde, selon laquelle l'accent mis sur la durabilité permet d'obtenir les meilleures performances économiques et financières à long terme.

Dans le cadre de ce processus, nous avons développé une méthodologie de notation ESG exclusive, qui combine des données de fournisseurs tiers avec notre propre analyse afin de nous aider à identifier les meilleures entreprises de leur catégorie – ainsi que celles qui restent à la traîne. Nous avons également travaillé à l'identification des thèmes ESG prioritaires les plus pertinents pour nos portefeuilles. Notre objectif est de protéger les clients des risques ESG dans

toutes les stratégies et classes d'actifs, et de dénicher des opportunités d'investissement au sein de ces thèmes. Dans le cadre de stratégies plus ciblées – telles que les obligations vertes ou l'économie « propre » – nous visons des objectifs ESG ambitieux associés à une performance financière solide.

La rencontre avec les équipes de direction des entreprises constitue un autre élément essentiel de notre processus d'investissement. Elle nous permet d'approfondir les questions de durabilité et de comprendre précisément comment celles-ci s'intègrent dans la stratégie globale d'une entreprise. Pour les dirigeants, rencontrer des investisseurs permet de prendre conscience de l'importance de la transparence sur des indicateurs clés et de la manière dont les évaluations de durabilité orientent les décisions d'investissement. En tant que détenteurs d'actions, ou créanciers via la détention d'obligations

d'entreprise, les gestionnaires d'actifs ont le devoir d'influencer le comportement des entreprises.

Les actionnaires et les gérants de portefeuilles ont un rôle essentiel à jouer quant à la réalisation de meilleurs résultats environnementaux et sociaux. Rigoureuse et engagée, notre analyse ESG aide à orienter la construction de portefeuilles pour l'ensemble de nos activités et constitue le facteur déterminant de ces stratégies plus ciblées. Via leurs allocations et leur engagement, des investisseurs responsables tels qu'AXA IM peuvent non seulement contribuer à façonner le discours sur la durabilité, mais aussi engager des capitaux pour récompenser les entreprises qui favorisent l'égalité et les opportunités sociales, relèvent le défi du changement climatique et fixent de nouvelles normes en matière de transparence.



Gestion obligataire active

Une gestion obligataire efficace vise à maximiser la performance ajustée du risque. Compte tenu du profil de risque asymétrique de cette classe d'actifs, les équipes de gestion obligataire active d'AXA IM estiment que la réduction du risque baissier est un élément clé de la performance à long terme – et que les facteurs ESG jouent un rôle important à cet égard.

En effet, nos analystes crédit utilisent les facteurs ESG pour identifier les préoccupations majeures susceptibles de dégrader la qualité de crédit et la viabilité à long terme des émetteurs. Ce processus permet d'identifier les risques les plus pertinents pour les investisseurs de crédit, ce qui contribue à minimiser le risque baissier. Les analystes et les gérants de portefeuille intègrent un large éventail de facteurs ESG dans l'analyse de crédit, mais se concentrent sur ceux qui s'avèrent les plus pertinents pour un crédit spécifique.

Les facteurs ESG, également importants pour la dette souveraine et quasi souveraine, sont parfaitement intégrés dans notre processus d'investissement, avec des indicateurs quantitatifs différents pour les émetteurs souverains et les émetteurs privés.

Les processus d'investissement de nos fonds appliquent plusieurs politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM. Par exemple, nous maintenons une liste d'exclusion liée aux risques climatiques, limitant l'exposition de nos fonds au secteur du charbon et aux sables bitumineux selon les seuils définis dans la politique.

Notre démarche

L'analyse ESG est intégrée à notre processus de recherche concernant la gestion obligataire active et les analystes crédit incorporent l'analyse ESG dans leurs rapports de recherche interne. Ces rapports mettent en évidence les forces et faiblesses ESG d'un émetteur, ainsi que ses performances sur des questions spécifiques. Les analystes commentent également les mesures prises par la direction pour atténuer les faiblesses ESG et ses objectifs en matière d'amélioration des performances ESG.

Nos analystes incluent en outre une matrice ESG qualitative dans leurs modèles, qui permet d'énoncer un avis sur les dirigeants et la dynamique entourant la gestion des enjeux ESG, par rapport aux pairs et à l'ensemble du secteur. Cette matrice présente les forces et faiblesses ESG, les préoccupations et mesures d'atténuation, ainsi que les indicateurs clés de performance (ICP) ESG et des commentaires sur la structure de gouvernance.

Dans la recherche crédit et souveraine, les ICP, les risques et les thèmes ESG privilégiés sont à la discrétion de l'analyste, ce qui permet à ce dernier de sélectionner les éléments les plus pertinents pour l'émetteur concerné. Chaque analyste spécialisé sur le crédit et les émetteurs souverains est formé par notre leader IR dédié sur les enjeux ESG pertinents pour les secteurs ou régions qui lui sont assignés, en s'appuyant sur plusieurs sources externes incluant le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), le TCFD, MSCI, Sustainalytics, les agences de notation et la recherche *sell-side*.

Les analystes ont accès à plusieurs sources de notations ESG (internes et externes), notamment MSCI et Sustainalytics. Les principaux ICP, risques et thèmes ESG ciblés récemment incluent les émissions de gaz à effet de serre, les projets et objectifs des émetteurs en vue de réduire ces émissions, ainsi que l'intensité hydrique, les relations de travail, ou encore la diversité des conseils d'administration. Pour les émetteurs souverains, nous avons particulièrement ciblé les émissions de dioxyde de carbone, l'utilisation de l'énergie, la consommation d'énergie renouvelable et l'indice d'exploitation de l'eau. Les gérants ont accès aux notations quantitatives propriétaires d'AXA IM et à une sélection d'ICP ESG.

Tous nos analystes crédit ont été formés à l'engagement ESG par les spécialistes de l'investissement responsable d'AXA IM et ne cessent de renforcer leurs actions d'engagement. Des réunions régulières avec les Trésors publics permettent en outre de mener des discussions avec les émetteurs souverains sur divers thèmes ESG. Enfin, notre leader IR dédié à la gestion obligataire active participe à plusieurs comités IR d'AXA IM et collabore régulièrement et étroitement avec l'ensemble des Experts en Investissement Responsable.

Les gérants de portefeuille intègrent les politiques sectorielles IR d'AXA IM, les normes ESG d'AXA IM et les notations ESG qualitatives d'AXA IM dans leur processus de décision. Les analystes et les gérants débattent de ces notations et des enjeux ESG spécifiques qu'ils jugent importants.

Sur le segment *high yield* asiatique, où les produits existants n'affichent pas une intégration ESG conforme à nos normes internes, nous adhérons aux politiques sectorielles IR d'AXA IM et discutons des risques ESG que les analystes jugent significatifs pour la qualité du crédit.

Perspectives

Dans la gestion obligataire active, un certain nombre de stratégies ont adopté les normes ESG d'AXA IM et commencé à intégrer nos notations ESG quantitatives dans leur processus de décision au cours de l'année 2020, tout en continuant à adhérer aux politiques sectorielles d'AXA en matière d'investissement responsable. C'est notamment le cas des stratégies Global Strategic Bonds, Euro Credit Plus, Euro Credit Total Return, Euro Credit Short Duration, Global Short Duration, Asian Short Duration, Emerging Markets Bonds, Short Duration Emerging Markets et China Short Duration. Cette tendance devrait se prolonger dans les 12 mois à venir.

Nous avons également participé à un nombre croissant de transactions portant sur des obligations vertes, sociales ou durables en 2020 et nous espérons continuer à le faire dans l'année qui vient.

En 2021, nos équipes d'investissement ont l'intention de se concentrer sur les enjeux liés à l'intensité carbone et hydrique et à la proportion de femmes au sein des conseils d'administration. Ces trois facteurs ont été sélectionnés pour plusieurs raisons, notamment la disponibilité des données sur un large éventail d'émetteurs et l'objectivité des indicateurs.

Framlington – gestion actions discrétionnaire

Les facteurs extra-financiers fondamentaux, tels que définis dans les priorités ESG d'AXA IM, nous aident incontestablement à générer des performances boursières durables sur le long terme. Il y a quatre raisons principales à cela :

- Ils contribuent à écarter les entreprises présentant des risques ESG significatifs
- Sur la base des analyses ESG, cela améliore notre compréhension des enjeux à long-terme intégrées dans la stratégie des entreprises
- Ils permettent de recentrer les portefeuilles autour d'entreprises ayant mis en place de bonnes pratiques de gouvernance et de gestion de leur impact environnemental et social
- Ils nous aident à améliorer la performance des entreprises grâce à la mise en place d'un dialogue actif pour les accompagner dans la gestion des enjeux ESG, ce qui limite notre exposition aux risques de réputation

Notre démarche

Chez Framlington, les entreprises sont évaluées selon une approche à 360° comprenant trois étapes ::

- **Analyse quantitative** – L'étape initiale consiste à intégrer les notes ESG établies en interne dans nos outils de front office, nos modèles de recherche interne et nos rapports de risque. En outre, les professionnels de l'investissement ont accès aux résultats des votes/AGA, aux données sur les émissions de carbone, aux tableaux comparatifs par secteur et aux informations concernant l'alignement avec les ODD des Nations unies.
- **Analyse qualitative** – Nous souhaitons aller plus loin qu'une simple notation quantitative, afin d'appréhender le plus précisément possible la manière dont les entreprises comptent relever les défis ESG. Cette analyse qualitative approfondie

constitue donc le deuxième pilier de notre approche d'investissement. Nous visons à inclure de manière plus systématique les risques et les opportunités ESG dans notre construction de portefeuille, et à utiliser davantage la modélisation dans le cadre de nos évaluations des risques, des rendements et de la valorisation des actifs.

Afin de conduire ce type d'analyse, nous rendons visite aux entreprises et les rencontrons en personne en vue d'échanger et de comprendre comment leurs politiques et pratiques relatives aux principes ESG et au développement durable contribuent à la réalisation de leurs objectifs stratégiques à long terme. En amont de la construction de portefeuille, les analystes ESG dédiés de Framlington Equities ont la responsabilité de veiller à la prise en compte des facteurs ESG au niveau des entreprises et de suivre, de manière pro active, les risques et opportunités associés. En outre,

nous analysons les titres ne disposant d'aucune notation ESG ou d'une notation faible, afin de compléter l'évaluation quantitative d'AXA IM par une analyse qualitative approfondie.

- **Engagement** – Nous estimons jouer un rôle d'influenceur majeur en incitant les entreprises à améliorer leur comportement et leurs pratiques de reporting. Notre engagement auprès des dirigeants est au cœur d'une gestion véritablement active. Ce dialogue sur l'intégration ESG traduit nos convictions en tant qu'investisseur responsable axé sur le long terme et vise à écarter les problématiques susceptibles de pénaliser la performance du portefeuille. Il s'avère également utile pour inciter les dirigeants à renforcer la résilience des entreprises en améliorant leurs pratiques et leur profil en matière de développement durable.

Étude de cas

La stratégie du fonds **Framlington Clean Economy**, qui repose sur une approche d'investissement à impact, a été spécifiquement conçue pour avoir un effet direct et positif sur l'environnement. La stratégie vise à accélérer la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre en investissant dans les entreprises « best-in-class » des secteurs qui y contribuent le plus.

Cette stratégie investit généralement dans des entreprises cotées dont les activités favorisent, selon nous, l'optimisation des ressources, la transition énergétique (des énergies fossiles vers une production et un stockage d'énergie zéro carbone) et luttant contre les problématiques de pénurie d'eau et de nourriture. La stratégie se concentre sur plusieurs thèmes identifiés comme les principaux moteurs de la croissance de l'économie « propre » dans les années à venir, notamment les transports à faible émission de carbone, l'énergie intelligente,

l'agriculture, l'eau, le recyclage et la réduction des déchets. La définition et le nombre des thèmes peuvent évoluer, car la mise en place d'une économie « propre » n'en est qu'à ses balbutiements.

La définition de l'univers d'investissement de la stratégie s'appuie sur un filtre environnemental spécifique, excluant les entreprises qui se situent dans le 10ème percentile de la notation « Environnement » mise au point par AXA IM. Nous appliquons également un filtre thématique propriétaire sur l'exposition des entreprises au thème des technologies propres, afin de cibler les domaines définis ci-dessus. Au sein de cet univers identifié d'environ 500 titres, les gérants recherchent des sous-thèmes pluriannuels dont la viabilité commerciale est avérée et dans lesquels il est déjà possible d'investir, tout en évitant de se concentrer sur des niches à court terme.

Rosenberg – gestion actions quantitative

Nous sommes convaincus que l'analyse ESG renforce notre analyse financière traditionnelle. Nos recherches montrent que les données ESG peuvent aider à identifier des risques et opportunités potentiellement non détectés par les valorisations techniques, ce qui permet de mieux appréhender les risques réputationnels tout en identifiant les stratégies d'adaptation des entreprises aux nouveaux challenges.

Chez Rosenberg, les données ESG ne sont pas seulement un facteur supplémentaire à prendre en compte dans la construction du portefeuille. Nos recherches sur le lien entre informations ESG et moteurs fondamentaux de risque et de performance à long terme font partie intégrante de nos modèles factoriels propriétaires.

Nous pensons que l'intégration des informations ESG complète nos connaissances fondamentales et peut modifier notre opinion sur la valeur économique d'une action. En conséquence, nous considérons que l'utilisation pertinente des analyses ESG peut renforcer les résultats, aider à réduire les risques et potentiellement améliorer la performance à long terme pour nos clients.

Notre démarche

Notre approche d'investissement nous permet d'intégrer systématiquement des informations extra-financières directement dans nos modèles, parallèlement aux données financières traditionnelles. Nos données proviennent de divers fournisseurs externes et nos équipes d'investissement utilisent les notes calculées à l'aide de notre cadre de notation ESG central.

Une fois les données enregistrées dans nos systèmes, nous pouvons les utiliser de multiples façons : pour la recherche, l'analyse, le reporting, etc. L'utilisation de ces informations dans la phase de construction de nos portefeuilles est une garantie que les données ESG contribuent directement aux résultats des investissements.

Lors de l'optimisation des portefeuilles, nous ajoutons des notes ESG et des objectifs sur les indicateurs clés de performance à nos mesures d'alpha et de risque traditionnelles. Grâce à cette approche, lorsque nous sommes confrontés à deux titres ayant un alpha identique durant le processus systématique de construction de portefeuille, notre optimiseur privilégiera celui qui affiche la note ESG la plus élevée.

Au-delà de l'optimisation, nos recherches sur les liens entre facteurs ESG et moteurs fondamentaux de risque et de performance à long terme ont permis des innovations de nos modèles de sélection de titres. Par exemple, l'impact de l'empreinte carbone d'une entreprise sur le coût d'une action est inclus dans notre modèle de valeur propriétaire, tandis que la diversité du conseil d'administration d'une entreprise façonne en partie notre perception de la qualité de ses bénéfices futurs.

Nos dernières recherches s'appuient sur nos compétences dans le domaine du traitement du langage naturel (NLP) et nous aident à identifier les entreprises qui sont réellement engagées dans la prise en compte des facteurs ESG ou alignées sur les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Notre approche permet de construire des portefeuilles ayant, de manière cohérente et reproductible, un score ESG supérieur à celui de l'indice de référence et une intensité carbone/hydrigue plus faible.



Étude de cas

Lorsque nous construisons des portefeuilles associés à des objectifs climatiques explicites, nous recourons à des processus complémentaires qui équilibrent les objectifs de décarbonation à court terme et l'investissement dans une future économie bas carbone. Notre collaboration avec des clients souhaitant voir leurs investissements jouer un rôle dans la lutte contre le changement climatique a fait émerger un défi commun : un objectif ambitieux de réduction de l'intensité carbone des portefeuilles actuels peut conduire à limiter l'exposition aux entreprises en transition et aux acteurs « best-in-class » dans les secteurs à risques. Ces

entreprises contribuent souvent à une grande partie des émissions de carbone au niveau mondial.

Notre stratégie axée sur le climat gère cette complexité à travers une combinaison de désinvestissements et d'allocations d'investissement au sein de notre outil d'optimisation. Cela permet de réduire l'intensité carbone de nos portefeuilles tout en investissant activement dans des entreprises qui sont en progrès, ou qui contribuent à l'atténuation du changement climatique via leurs revenus « verts ».

Nous pensons que l'alignement de l'allocation des portefeuilles sur

des mesures, à la fois déclarées et prospectives, liées au climat, envoie un message fort aux entreprises : l'adoption d'objectifs de réduction des émissions et l'accélération de la transition vers une économie bas-carbone constituent des critères d'investissement importants pour nous et nos clients.

En 2021, nous comptons lancer une stratégie qui s'appuie sur ce principe et vise à neutraliser davantage ses émissions en utilisant des contrats de compensation carbone. Alors que nos clients exigent une action plus assidue en matière de climat, nous continuerons à faire évoluer notre offre pour répondre à ces besoins.

Crédit US : *Investment Grade* et *High Yield*

Une gestion obligataire efficace vise à maximiser la performance ajustée du risque. Compte tenu du profil de risque asymétrique des obligations, nous pensons que la réduction du risque baissier est un élément clé de la performance à long terme réalisée par AXA IM dans la gestion active des segments *investment grade* - *IG* (américain) titres investissables, et *high yield* - *HY* (américain/européen) haut rendement. Les facteurs ESG jouent un rôle important à cet égard.

En effet, nos analystes crédit utilisent les facteurs ESG pour identifier les enjeux majeurs susceptibles de dégrader la qualité de crédit et la viabilité à long terme des émetteurs. Ce processus permet d'identifier les risques les plus pertinents pour les investisseurs de crédit, ce qui peut contribuer à minimiser le risque baissier. Les analystes et les gérants de portefeuille intègrent un large éventail de facteurs ESG dans l'analyse de crédit, mais se concentrent sur ceux qui s'avèrent les plus pertinents pour un crédit spécifique.

Les processus d'investissement de nos fonds appliquent plusieurs politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM. Par exemple, nous maintenons une liste d'exclusion liée aux risques climatiques, limitant l'exposition

de nos fonds au secteur du charbon et aux sables bitumineux selon les seuils définis dans la politique.

Notre démarche

Dans le cadre de notre processus de recherche crédit dédié à la gestion active du segment *IG* américain, les analystes intègrent l'analyse ESG dans leurs rapports de recherche interne. Ces rapports mettent en évidence les forces et faiblesses ESG d'un émetteur, ainsi que ses performances sur des questions spécifiques. Les analystes commentent également les mesures prises par la direction pour atténuer les faiblesses ESG et détaillent les objectifs de l'émetteur en matière d'amélioration des performances ESG.

Sur le segment du haut rendement (*HY*), nos analystes incluent en outre une matrice ESG qualitative dans leurs modèles, qui permet d'attribuer une note aux dirigeants et à la dynamique entourant la gestion des enjeux ESG. Cette matrice présente les forces et faiblesses ESG, les préoccupations et mesures d'atténuation, ainsi que les indicateurs clés de performance (*ICP*) ESG et des commentaires sur la structure de gouvernance. Sur le segment *HY*, notre processus d'analyse ESG continue de s'adapter aux évolutions du marché.

Dans la recherche sur les segments *IG* et *HY*, les *ICP*, les risques et les thèmes ESG privilégiés sont à la discrétion de l'analyste, ce qui permet à ce dernier de sélectionner les

éléments les plus pertinents pour l'émetteur concerné. Chaque analyste des segments *IG* et *HY* est formé par notre analyste crédit/spécialiste ESG sur les enjeux ESG pertinents pour les secteurs qui lui sont assignés, à partir de plusieurs sources externes incluant le Sustainability Accounting Standards Board (*SASB*), le TCFD, *MSCI*, *Sustainalytics*, les agences de notation et la recherche *sell-side*.

Les analystes ont accès à plusieurs sources de données ESG (internes et externes), notamment *MSCI* et *Sustainalytics*. Les principaux *ICP*, les risques et thèmes ESG récemment ciblés incluent les émissions de gaz à effet de serre, les projets et objectifs des émetteurs en vue de réduire ces émissions, ainsi que l'intensité hydrique, les relations de travail, ou encore la diversité des conseils d'administration. Les gérants ont accès aux notations quantitatives propriétaires d'AXA IM et à une sélection d'*ICP* ESG.

Tous nos analystes *IG* et *HY* ont été formés à l'engagement ESG par les spécialistes de l'investissement responsable d'AXA IM et ne cessent de renforcer leurs actions d'engagement. Enfin, un analyste crédit/spécialiste ESG dédié à la gestion active des segments *investment grade* (américain) et *high yield* (américain/européen) participe à plusieurs comités *IR* d'AXA IM et collabore régulièrement et étroitement avec l'ensemble des Experts en Investissement Responsable.



Étude de cas

Sur le segment *IG*, un certain nombre de stratégies ont adopté les normes ESG d'AXA IM et ont commencé à intégrer nos notations ESG quantitatives dans leur processus de décision au cours de l'année 2020, tout en continuant à adhérer aux politiques sectorielles d'AXA en matière d'investissement responsable. C'est notamment le cas des stratégies *US Corporate Bonds*, *US Credit Short Duration IG* et *FIIS US Corporate Intermediate*. Les analystes et les gérants de portefeuille débattent des notations quantitatives et de toute question ESG spécifique qu'ils jugent importante. Nous avons également participé à plusieurs transactions portant sur des obligations vertes ou durables en 2020 et espérons continuer à le faire dans l'année qui vient.

Sur le segment *HY*, les politiques sectorielles *IR* d'AXA IM sont

appliquées et les risques ESG identifiés par les analystes ayant un impact significatif sur la qualité du crédit sont pris en compte dans les décisions concernant le portefeuille.

En 2021, les équipes intervenant sur les segments *IG* et *HY* ont l'intention de se concentrer sur les enjeux liés à l'intensité hydrique et à l'intensité carbone. Ces facteurs ont été sélectionnés pour plusieurs raisons : la disponibilité des données pour un large éventail d'émetteurs (dont certaines entreprises privées), l'objectivité des indicateurs, et enfin la prédominance de l'énergie (et de la fracturation) dans l'univers du crédit américain et la pertinence des *ICP* environnementaux pour ce secteur.

Actifs réels

L'investissement responsable est au cœur de l'approche d'investissement d'AXA IM Real Assets. Nous prenons activement en compte des critères financiers et extra-financiers dans nos décisions d'investissement lors de l'émergence de nouvelles opportunités, dans notre processus de décision et d'évaluation des investissements lors de l'acquisition et via notre actionariat pendant la période de gestion active de nos investissements.

Cette approche intégrée est fondamentale pour la bonne gestion de nos investissements. En intégrant des considérations non-financières spécifiques dans nos processus d'investissement, nous assurons une meilleure visibilité des risques liés au développement durable et des potentiels impacts négatifs de nos investissements. Cette visibilité ouvre une perspective plus large sur les risques spécifiques aux actifs et aux secteurs, ce qui guide nos activités de souscription et de sélection d'actifs. Enfin, elle contribue à façonner notre vision du risque, des rendements et de la liquidité des investissements, ce qui permet à nos équipes de mieux identifier et exploiter les opportunités de générer de la valeur pour nos clients.

Notre démarche

Pour les investissements immobiliers directs, nos équipes de gestion d'actifs et de fonds s'appuient sur un groupe ESG dédié qui aide à concevoir et à atteindre des objectifs ESG spécifiques à cette classe d'actifs, tels que la performance énergétique et les certifications des bâtiments. Les équipes bénéficient également du déploiement d'outils – tant propriétaires qu'externes – sur notre plateforme de gestion de données.

Lors de l'acquisition d'actifs, cinq facteurs clés font l'objet d'une évaluation formelle dans le cadre de notre processus de décision d'investissement, afin de fournir un premier aperçu du risque de durabilité au niveau des actifs. Cette évaluation constitue la base des actions clés du plan stratégique d'actifs en cours pour chaque investissement.

- **Risque réglementaire** – Examen du niveau estimé du risque transitoire ou réglementaire associé à l'actif, principalement via le classement au certificat de performance énergétique (DPE/PEB) de l'actif, ou son équivalent pour les actifs non européens
- **Risque physique** – Examen du niveau estimé de risque physique associé aux catastrophes naturelles et au changement climatique, en collaboration avec l'équipe de modélisation des catastrophes naturelles du groupe AXA
- **Certification indépendante** – Examen du niveau et du type de certification indépendante appropriés pour un marché pertinent, et avis sur le niveau relatif de la qualité des actifs et de la gestion sous-jacente
- **Risque de contrepartie** – Examen du risque de gouvernance de la contrepartie incluant, outre les politiques d'exclusion d'AXA IM, des vérifications par rapport à nos politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et de connaissance du client
- **Notation ESG** – Examen de la performance de l'actif par rapport au portefeuille d'AXA IM Real Assets (au niveau du secteur et du pays), à l'aide de l'outil de notation ESG exclusif d'AXA IM

Dans le cadre de notre politique d'actionariat actif, trois outils principaux nous aident à gérer la performance au niveau des actifs, contribuant ainsi aux trois piliers de la stratégie de durabilité des actifs réels : Décarbonisation, Résilience et Bâtir demain²⁹. Tout d'abord, nous utilisons la plateforme **Deepki**³⁰, qui stocke, permet de visualiser et fournit des rapports sur les données environnementales au niveau des actifs et des fonds. Ensuite, nous utilisons de plus en plus l'outil Carbon Risk Real Estate Monitor (**CRREM**³¹) pour évaluer notre niveau relatif d'alignement sur une trajectoire de décarbonisation de 1,5 °C ou 2 °C pour chaque actif. Enfin, par l'intermédiaire de nos gestionnaires immobiliers, nous avons de plus en plus recours à une **enquête annuelle de satisfaction des locataires** permettant de dialoguer avec eux et d'évaluer la performance des gestionnaires.

Ces outils, qui fournissent une visibilité sur les performances et les progrès réalisés par rapport aux objectifs, sont utilisés régulièrement par l'équipe de gestion d'actifs et ses gestionnaires immobiliers pour mesurer, gérer et rendre compte activement de la performance des actifs sous-jacents. Ils permettent également d'obtenir une image plus claire des préoccupations des locataires et offrent des opportunités d'approfondir le dialogue.

Fournies régulièrement à nos équipes de gestion d'actifs et de fonds, les données de Deepki incluent des mesures de performance actualisées par rapport à des objectifs spécifiques à la stratégie : niveaux de certification, émissions de CO₂, consommation d'eau et production de déchets, ainsi que des exemples d'initiatives spécifiques adoptées au niveau des actifs.

Étude de cas

L'intégration ESG dans une stratégie paneuropéenne a renforcé la couverture des données, ce qui s'est traduit par une meilleure compréhension des potentiels impacts environnementaux négatifs potentiels. Le dialogue avec les gestionnaires immobiliers locaux a en outre permis d'accroître la couverture des données environnementales, des mesures de performance en matière d'énergie, d'eau et de déchets permettant la comparaison avec les trajectoires de décarbonisation établies par les objectifs de l'Accord de Paris dans le modèle CRREM. Un engagement fructueux auprès des équipes sur le terrain a fourni aux gestionnaires d'actifs une visibilité suffisante sur la performance environnementale pour fixer des plans d'action à court, moyen et long terme visant à aligner la performance des actifs sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Pour être plus précis, nous avons déployé dans les actifs résidentiels nordiques ciblés par la stratégie, une solution technologique innovante pour optimiser la consommation de chaleur, ce qui a permis de réduire les dépenses opérationnelles et d'augmenter les recettes nettes. Cet exemple particulier montre comment nos gestionnaires d'actifs recherchent activement des opportunités de créer et d'accroître la valeur d'un point de vue financier et environnemental, tout en réduisant les coûts et en améliorant le confort des personnes résidant dans les actifs concernés.

²⁹ [Les enjeux ESG dans les actifs réels. AXA IM. Décembre 2019](#)

³⁰ <https://www.deepki.com/fr/>

³¹ <https://www.crrem.eu/>

Organisation relative à l'investissement responsable au sein d'AXA IM

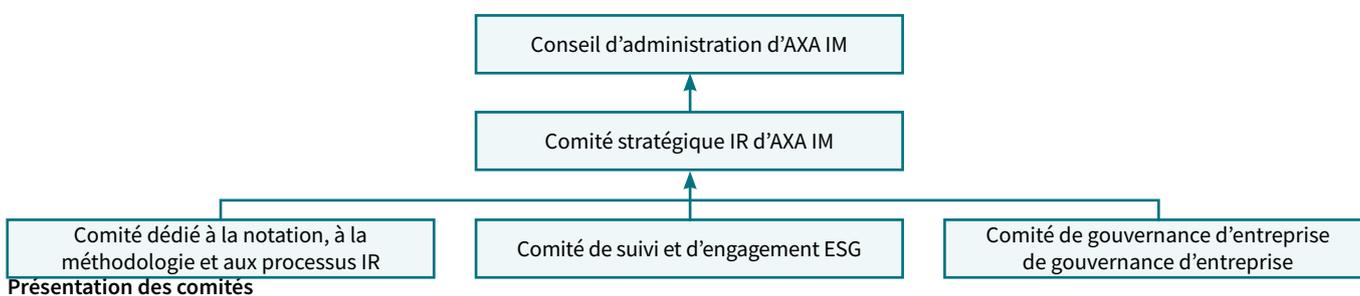
Au sein d'AXA IM, l'investissement responsable est l'affaire de tous. Pour nous guider dans cette approche, près de 40 experts dédiés, intégrés dans nos équipes d'investissement et de recherche, sont en charge des activités liées à l'investissement responsable (IR). Répartis entre nos activités « Core » et « Alternatives », ces experts couvrent tous les aspects connexes, notamment la recherche, la due diligence, les données/notations, l'analyse quantitative, l'analyse actions et crédit, ainsi que l'engagement et l'actionnariat actif.

L'organisation des fonctions IR au sein de l'entreprise est conforme à notre principe selon lequel l'investissement responsable doit être entièrement intégré aux fonctions d'investissement, afin que les enjeux ESG ne soient pas « accessoires », mais fassent partie de toutes nos activités.

Pour plus de détails sur notre gouvernance et nos ressources IR, veuillez consulter notre politique IR³².

Gouvernance de l'investissement responsable

Par souci de cohérence et de coordination entre les experts IR, les équipes d'investissement et les fonctions support, les comités ESG suivants se réunissent sur une base trimestrielle ou semestrielle :



Comité	Objectifs	Fréquence
Comité stratégique IR d'AXA IM	Principal organe chargé de définir la stratégie d'investissement responsable d'AXA IM et de contrôler sa mise en œuvre. Ses responsabilités incluent la définition des politiques sectorielles et du cadre des produits IR, ainsi que le pilotage de l'engagement sur des thèmes spécifiques, tels que le changement climatique. Le comité stratégique IR rend compte au conseil d'administration d'AXA IM, qui valide et révisé régulièrement la stratégie IR. Ce comité comprend trois membres du conseil d'administration. Par exemple, le comité a examiné en 2020 notre approche de la mise en œuvre des nouvelles réglementations, notamment le Règlement sur l'information en matière de finance durable (SFDR) adopté par l'UE, et pris la décision de rejoindre l'initiative des gestionnaires d'actifs « zéro émission nette » ³³ (Net Zero Asset Managers Initiative).	Trimestrielle
Comité de gouvernance d'entreprise d'AXA IM	Le Comité guide et supervise l'application de la politique de vote et de gouvernance d'entreprise. Ses membres incluent des gérants d'AXA IM Core et des dirigeants possédant une solide expérience en matière de gouvernance d'entreprise sur leurs marchés respectifs. L'équipe de Coordination et de Gouvernance IR, qui travaille sous la direction du comité de gouvernance d'entreprise, surveille activement les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires lors des assemblées générales et exerce le droit de vote pour le compte de clients. À titre d'exemple, le comité a examiné en 2020 les propositions de mise à jour de la politique de vote et s'est réuni sur une base ad hoc pour évoquer plusieurs conflits de haut niveau liés à l'exercice des droits de vote.	Semestrielle
Comité d'engagement et de suivi ESG d'AXA IM	Le Comité se concentre sur les discussions visant les thèmes et controverses ESG clés – notamment leurs conséquences éventuelles sur AXA IM – et coordonne les actions d'engagement. Le comité est également responsable de l'orientation et de la nature des politiques IR d'AXA IM concernant les investissements et restrictions d'investissement, y compris leur mise en œuvre. En 2020, il a travaillé sur l'évolution de nos stratégies d'exclusion du charbon et d'engagement, ainsi que sur les priorités thématiques de nos activités d'engagement.	Trimestrielle + ad hoc si nécessaire
Comité dédié à la notation, à la méthodologie et aux processus IR d'AXA IM	Ce comité assure la coordination de l'intégration ESG au niveau opérationnel, en se concentrant sur les méthodologies de notation ESG, les outils quantitatifs et le reporting. Par exemple, le comité a examiné en 2020 les projets concernant la modification de nos méthodologies de notation ESG, notamment dans le cas des obligations d'entreprise à impact et des titres des émetteurs souverains.	Trimestrielle + ad hoc si nécessaire

³² https://particuliers.axa-im.fr/documents/24052/22026347/20210316_RI+policy_FR_final1.pdf/38851af3-92eb-84a1-0bba-3cfd3c57ad?t=1616060039038

³³ <https://www.netzeroassetmanagers.org/>

Politique de rémunération chez AXA IM

La Politique de rémunération d'AXA IM énonce les principes relatifs à la rémunération, qui tiennent compte de la stratégie commerciale, des objectifs, de la tolérance au risque et des intérêts à long terme des clients, des actionnaires et des collaborateurs d'AXA IM. Elle vise également à garantir une gestion des risques et un comportement sain et efficace, conformes au profil de risque, à la stratégie, aux objectifs et aux valeurs des portefeuilles gérés.

Le département de gestion des risques d'AXA IM valide et évalue les techniques d'ajustement des risques (utilisées pour évaluer les performances, déterminer la rémunération variable cible d'AXA IM et l'ajustement des risques ex post) en prenant en considération tous les types de risques actuels et futurs pertinents, financiers aussi bien que non financiers (réputation, éthique, résultats pour les clients, etc.).

La rémunération variable doit tenir compte de critères qualitatifs appropriés, tels qu'une gestion des risques saine et efficace (incluant la conformité réglementaire) et un service à la clientèle générant des résultats équitables et de qualité.

Les facteurs de risque et de conformité, y compris le respect des

politiques concernant ces domaines, sont pris en compte pour déterminer la rémunération variable cible des collaborateurs des plateformes d'investissement, ce qui inclut les professionnels de l'investissement et les gérants de portefeuille.

En 2021, le risque de durabilité (risque que la survenance d'une situation ou d'un événement en matière environnementale, sociale ou de gouvernance ait un impact négatif, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement) a été intégré dans la politique de rémunération. Depuis le mois de janvier 2021, les objectifs individuels des équipes d'investissement incluent des éléments liés au cadre du risque de durabilité, et les processus d'investissement actualisés intègrent le suivi de ces risques.

En outre, notre politique de rémunération mise à jour en 2021 souligne l'importance de l'égalité de traitement. AXA IM doit prendre des décisions de rémunération cohérentes et exemptes de discrimination ou de facteurs personnels non pertinents tels que l'âge, la nationalité, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, la religion, l'état civil ou le handicap.

Fournisseurs de services tiers et due diligence

Nous recourons à des spécialistes ESG tels que MSCI, Sustainalytics, Vigeo et Institutional Shareholder Services (ISS) pour compléter les informations fournies par les notations ESG propriétaires d'AXA IM. Un processus de due diligence approfondi est mis en place pour la sélection de ces prestataires, impliquant des experts quantitatifs ainsi que les équipes d'investissement et de risque. En outre, nous rencontrons régulièrement les prestataires pendant la durée de notre partenariat, afin d'examiner, de proposer ou de contester les évolutions méthodologiques adoptées. Nous sommes particulièrement attentifs aux limites des méthodologies, liées à l'indisponibilité de données comparables et exhaustives en provenance des émetteurs.

Les professionnels de l'investissement ont également accès à des recherches qualitatives externes, par exemple via les courtiers.

Fournisseurs tiers d'AXA IM

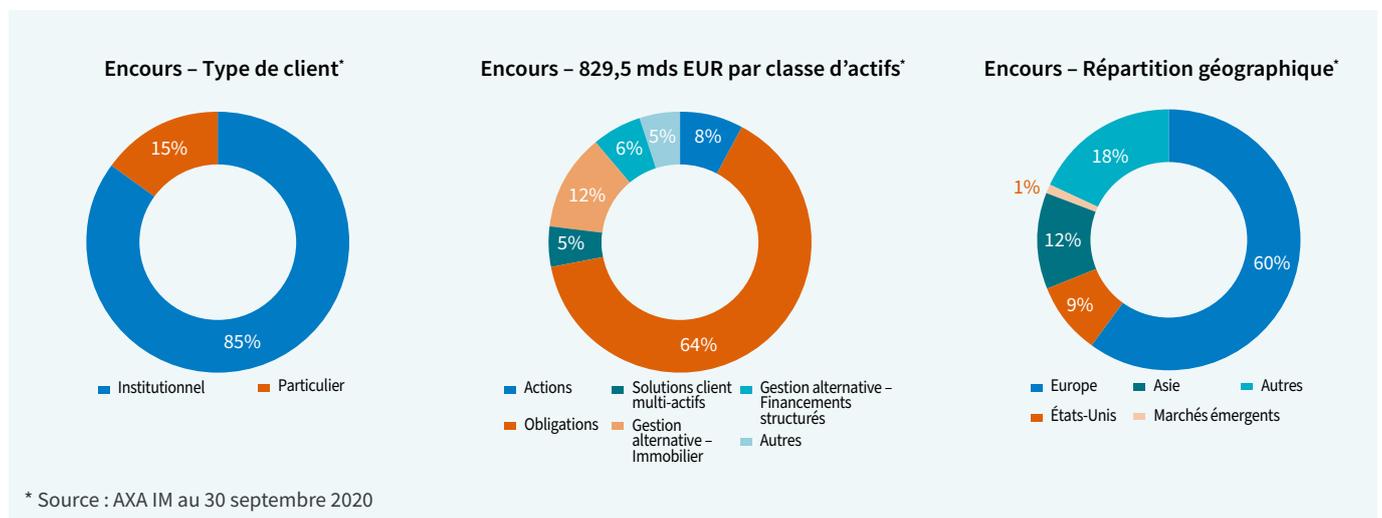
Fournisseurs de données ESG	Expertise	Notes ESG et recherches sur les entreprises	Données brutes ESG et ICP	Date de début
Sustainalytics	Analyse des controverses	✓	✓	11/2012
Vigeo-EIRIS	Solide expertise des questions d'ordre social et des petites et moyennes capitalisations européennes	✓		09/2007 07/2004
GMI - MSCI	Solide expertise des questions de gouvernance	✓	✓	04/2004
Trucost S&P	Gamme complète d'ICP quantitatifs portant sur l'environnement		✓	03/2012
Carbon 4	Gamme d'indicateurs sur les risques climatiques	Uniquement pour le reporting sur les obligations vertes		01/2017
ISS - Ethix	Expertise sur l'ensemble des questions ESG	✓		01/2003 02/2011
ISS - Oekom	Expertise dans l'analyse d'impact	✓		06/2018
Carbon Delta	Expertise dans l'analyse climatique	✓	✓	11/2018
Beyond Ratings	Expertise dans l'analyse climatique	✓	✓	08/2018
Bloomberg ESG	ICP ESG. Utilisés à des fins d'investissement et de reporting		✓	12/2018
Ethifinance	Solide expertise dans les micro et petites capitalisations européennes	✓	✓	03/2019
Iceberg Data Lab	Données relatives à la biodiversité			01/2021

A l'écoute de nos clients

Nous pensons qu'il est essentiel de communiquer de la manière la plus transparente et la plus complète possible avec nos clients, afin de leur offrir une analyse exhaustive de l'investissement responsable et de les aider à comprendre les enjeux associés. L'ensemble des principales informations financières et non financières, pour chaque fonds qui a intégré des critères ESG dans son processus d'investissement, est disponible sur notre Fund Centre. Ceci est conforme à la réglementation régissant les organismes de placement collectif (OPC) et à l'article 173 de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Afin d'aider nos clients à mesurer l'intégration des critères ESG dans les fonds et de communiquer de manière claire et transparente, AXA IM a pris l'initiative d'afficher trois indicateurs ESG dans les rapports « Business to Business » et « Business to Consumer » de tous nos fonds. Le score ESG (absolu et relatif) et l'empreinte carbone (intensité relative de CO₂) sont intégrés dans nos rapports depuis janvier 2019.

AXA IM en bref – Répartition des encours sous gestion par classe d'actifs et zone géographique :



Au niveau de l'entreprise

Les documents suivants sont disponibles sur notre site Internet :

- Rapports annuels et semestriels d'engagement et d'actionariat actif
- Rapport annuel TCFD (Groupe de travail sur le reporting financier des risques liés au climat) et Article 173
- Rapport annuel sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI)
- Politiques

En ce qui concerne plus précisément nos rapports d'engagement, nous sommes engagés à être transparents et à fournir des rapports réguliers sur l'actionariat actif, tant internes qu'externes.

Les activités IR d'AXA IM font l'objet de communications et sont

accessibles au public. Nos registres de vote complets sont publics et détaillent la façon dont nous avons voté aux assemblées générales des entreprises détenues pour le compte de nos clients. En outre, nous publions des rapports annuels et semestriels d'engagement et d'actionariat actif, qui incluent des informations sur les enjeux IR et le dialogue avec les entreprises, ainsi que les registres de vote agrégés de l'année concernée.

Nous proposons également des rapports sur mesure, adaptés aux demandes spécifiques des clients – il appartient alors au client de décider si ces rapports doivent être rendus publics ou demeurer privés. Ces rapports comprennent un aperçu statistique et une analyse des actions d'engagement, mais aussi une répartition en fonction des thèmes et des ODD des Nations unies ciblés. Ils incluent également des informations sur les progrès réalisés grâce à l'engagement, et des précisions sur les cas dans lesquels notre action s'est avérée payante. Nous fournissons enfin une liste des émetteurs avec qui nous avons échangé, ainsi que les thèmes abordés.

Au niveau du fonds

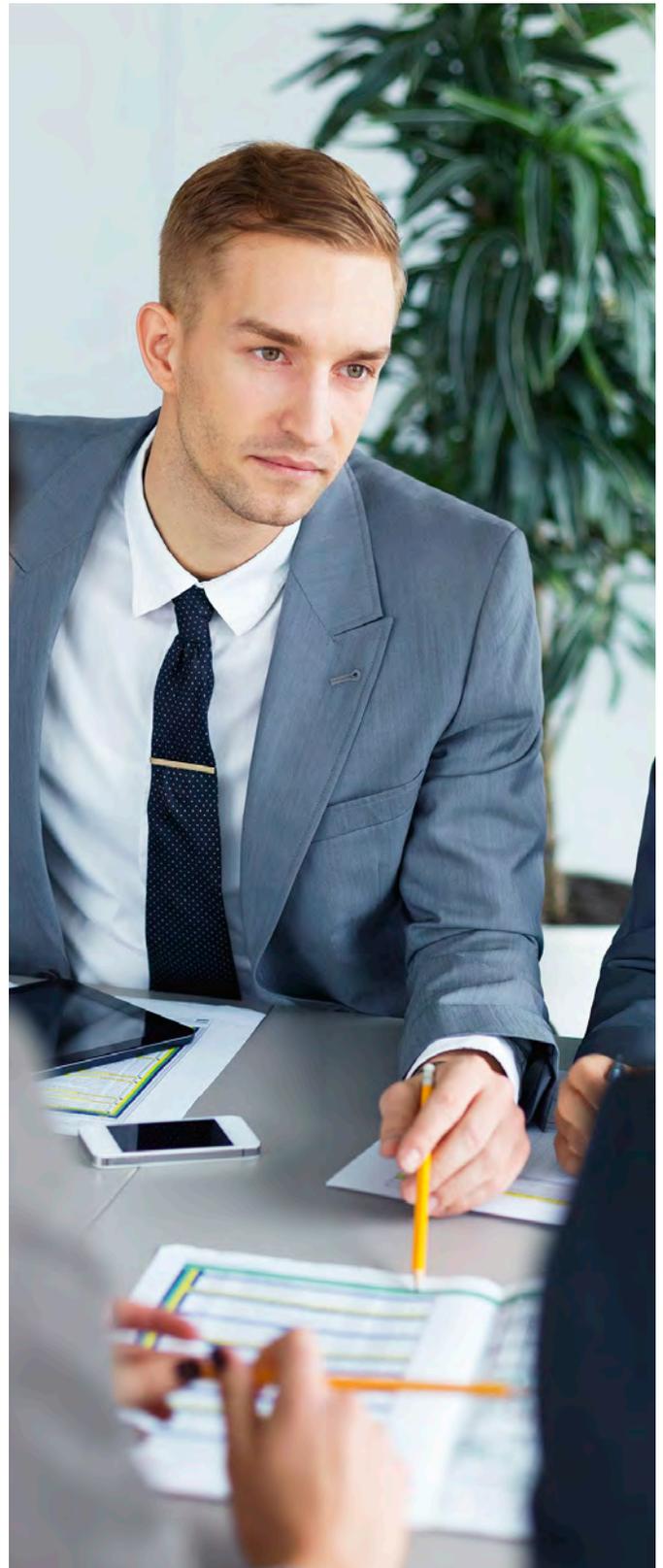
Nous avons déjà évoqué la situation des fonds de manière générale. Pour les fonds durables et les fonds à impact appartenant à la gamme AXA IM, les éléments suivants sont mis à la disposition des clients sur notre Fund Centre :

- Code de transparence
- Rapport de vote (uniquement pour les fonds actions et les fonds multi-actifs) incluant les AG auxquelles nous avons voté et les justifications des éventuels votes contre la direction
- Rapport ESG
- Rapport d'engagement
- Documentation juridique (prospectus, DICI, rapports annuels, rapports semestriels)
- Commentaires mensuels du gérant de portefeuille

Outre ce rapport standard, une lettre trimestrielle « Investissement Responsable » est envoyée aux clients chaque trimestre. L'objectif de ce document est d'informer les clients sur des sujets liés à l'investissement responsable. Cette lettre fournit une synthèse des développements récents de l'investissement responsable/ESG, sur les marchés et plus particulièrement au sein d'AXA IM.

D'autre part, nous tenons nos clients informés, sur une base ad hoc, de l'évolution de nos politiques et pratiques d'investissement responsable.

Chez AXA IM, nous utilisons régulièrement les médias sociaux et notre site Internet pour communiquer avec nos clients. Les documents de recherche thématiques/ESG rédigés par nos analystes IR, ainsi que la politique IR d'AXA IM, sont publiés sur notre site Internet global et relayés sur nos réseaux sociaux. Nos efforts de recherche récents incluent notamment des articles sur la biodiversité³⁴ et le changement climatique³⁵.



³⁴ https://particuliers.axa-im.fr/content/-/asset_publisher/KK9o3UhZ13iY/content/responsible-investment-biodiversity-crisis-why-agriculture-threatens-biodiversity-and-how-responsible-investors-can-respond/23818

³⁵ https://particuliers.axa-im.fr/content/-/asset_publisher/KK9o3UhZ13iY/content/ri-climate-alignment-principles-how-to-invest-in-line-with-a-1.5-cb-9ac-goal/23818

Politiques publiques

Chez AXA IM, nous adhérons aux principes, normes et codes qui régissent les politiques et pratiques des marchés sur lesquels nous sommes actifs.

Nous collaborons avec les autorités réglementaires et les responsables politiques pour nous assurer que les politiques publiques favorisent un environnement d'investissement qui tient compte des enjeux liés au développement durable et à l'investissement responsable. En outre, AXA IM est un membre actif de plusieurs initiatives de place, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau mondial, qui poursuivent le même objectif. L'implication des responsables politiques et des initiatives de place est un élément clé de notre actionnariat actif et de notre stratégie d'engagement.

Alors que les enjeux ESG suscitent un intérêt croissant de la part des clients et des autorités réglementaires de nombreuses

régions, le besoin de normes communes, claires et utilisables correspond à une priorité absolue pour le secteur financier. Il s'agit d'un domaine essentiel pour notre engagement en matière de politiques publiques. Nous participons activement aux organismes représentant notre secteur et communiquons aux régulateurs nos opinions sur les évolutions réglementaires liées au développement durable. En 2020, cela nous a conduits à travailler sur la révision de la Directive sur l'information non financière (NFRD), et sur la définition et la mise en œuvre du Règlement sur l'information en matière de finance durable (SFDR). Dans ce cadre, nous avons collaboré étroitement avec les associations professionnelles françaises et européennes, ainsi qu'au sein de groupes de place tels que le Sustainability

Accounting Standards Board (SASB), et avons soumis nos propres réponses aux consultations engagées.

Nous adoptons une approche sélective dans le choix des initiatives auxquelles nous participons ou que nous soutenons, en nous concentrant sur des thèmes et des groupes dans lesquels notre participation est susceptible d'avoir un impact significatif. Comme cet impact est souvent renforcé si nous unissons nos forces avec d'autres investisseurs et parties prenantes, nous recourons à une combinaison d'engagements collectifs et individuels.

En 2020, nous avons notamment apporté notre soutien ou participé à plusieurs initiatives. Une liste de ces initiatives est disponible à la page 38.

Risque systémique, risque extra-financier et risque climatique

L'approche d'AXA IM en matière de risques de durabilité découle de l'intégration approfondie des critères ESG dans nos processus de recherche et d'investissement. AXA IM a mis en place un cadre permettant d'intégrer les risques de durabilité dans les décisions d'investissement en s'appuyant sur les éléments suivants :

- Exclusions sectorielles et normatives – Afin de gérer les risques ESG et les risques de durabilité, nous avons mis en place une série de politiques d'exclusion couvrant l'ensemble de nos actifs. Toutes nos politiques sont disponibles sur notre site Internet³⁶
- Méthodologies de notation propriétaires

Organisée autour de quatre piliers, notre stratégie climatique est alignée sur le cadre proposé par le Groupe de travail sur le reporting financier des risques liés au climat (TCFD) :

- Filtrage et gestion des risques
- Reporting et intégration dans la gestion de portefeuille
- Actionnariat actif (vote par procuration et engagement)

Nous sommes profondément engagés à limiter l'impact des risques climatiques et nous avons, en qualité d'investisseur majeur, un rôle à jouer dans la limitation

du réchauffement climatique. Nous considérons qu'il est de notre devoir de fournir l'expertise appropriée pour aider nos clients à mieux comprendre le changement climatique et l'impact celui-ci peut avoir sur leurs portefeuilles, ainsi que pour les aider à adapter leurs décisions d'investissement en conséquence. Dans le cadre de nos obligations de transparence, nous fournissons un rapport combiné sur Article 173-TCFD³⁷, dans lequel nous présentons nos méthodologies et outils ESG, la contribution de nos investissements aux émissions et la manière dont nous mesurons les risques et opportunités climatiques au moyen d'indicateurs quantitatifs tels que le potentiel de réchauffement, ainsi les notes ESG par classe d'actifs.

³⁶ <https://particuliers.axa-im.fr/investissement-responsable/lignes-directrices-en-matiere-d-investissement-sectoriel>

³⁷ https://particuliers.axa-im.fr/documents/24052/19805310/TCFD+Report+Highlights_FR.pdf/df51e1dc-92e6-c024-a709-b914d28e211c?t=1596037629716

Notre responsabilité

Le Comité de Direction d'AXA IM est responsable de la stratégie d'investissement responsable (IR) pour l'ensemble de l'organisation. Il se concentre notamment sur l'intégration de considérations d'IR pertinentes dans nos processus d'investissement et d'engagement, et examine régulièrement la stratégie et les mesures d'engagement de l'entreprise. Cette stratégie de mise en œuvre est approuvée par le Comité de Direction.

Parallèlement, AXA IM a mis en place trois comités ESG majeurs : le Comité stratégique IR, le Comité de gouvernance d'entreprise et le Comité d'engagement et de suivi ESG. Tous trois jouent un rôle clé dans l'examen et l'approbation des rapports annuels et semestriels concernant l'actionnariat actif. Les comités ont également un rôle déterminant dans l'examen et l'approbation des politiques et processus liés à l'investissement responsable et à l'engagement.

Les contrôles internes assurent l'alignement avec la Politique d'investissement responsable d'AXA IM, la Politique de gouvernance d'entreprise et de vote d'AXA IM, la Politique d'AXA IM en matière de conflits d'intérêts et d'autres politiques pertinentes. Ces politiques sont également suivies et examinées

par les équipes de conformité interne et font l'objet d'un audit interne périodique.

En outre, AXA IM gère une gamme de fonds d'investissement responsable pour lesquels le niveau d'intégration ESG est nettement plus élevé, puisque des objectifs ESG spécifiques sont fixés lors du lancement des fonds et font l'objet d'un suivi régulier. Ces fonds, pour leur grande majorité, sont soumis à un audit annuel effectué par des auditeurs externes, afin de garantir le respect des objectifs et de s'assurer que les responsabilités d'engagement et d'actionnariat actif sont exercées.



Émetteurs engagés en 2020

La liste ci-dessous présente les entreprises avec qui nous nous sommes engagés en 2020, ainsi que les thématiques couvertes. Nous sommes transparents sur nos activités d'exercice des droits de vote. Vous pouvez trouver tous nos actions en cliquant [ici](#).

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOVERNANCE	ÉTHIQUE
Australia Government Bond	Australie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Australia & New Zealand Banking Group Ltd	Australie	✓					✓	
Commonwealth Bank of Australia	Australie	✓		✓	✓		✓	✓
CSL Ltd	Australie			✓	✓	✓		
IDP Education Ltd	Australie				✓			
Macquarie Group Ltd	Australie						✓	
National Australia Bank Ltd	Australie	✓					✓	
Westpac Banking Corp	Australie	✓		✓			✓	✓
ANDRITZ AG	Autriche			✓			✓	
Republic of Austria	Autriche	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Befimmo SA	Belgique			✓			✓	
Kingdom of Belgium	Belgique	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique						✓	
Ontex Group NV	Belgique						✓	
Federative Republic of Brazil	Brésil	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Petroleo Brasileiro SA	Brésil	✓	✓				✓	
Bulgaria Government Bond	Bulgarie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Canada Government International Bond	Canada	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Toronto-Dominion Bank/The	Canada	✓						
Banco del Estado de Chile	Chili		✓	✓	✓			
Republic of Chile	Chili	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Agricultural Development Bank of China	Chine	✓						
Alibaba Group Holding Ltd	Chine				✓		✓	
Baidu Inc	Chine			✓	✓		✓	
CGN Power Co Ltd	Chine	✓						
People's Republic of China	Chine	✓	✓	✓	✓	✓		✓
CPMC Holdings Ltd	Chine	✓	✓		✓			
Ctrip.com International Ltd	Chine			✓				
ICBC Financial Leasing Co Ltd	Chine	✓						
JD.com Inc	Chine				✓		✓	
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Chine			✓				
TAL Education Group	Chine			✓				
Tencent Holdings Ltd	Chine			✓	✓		✓	
Yum China Holdings Inc	Chine			✓				

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOVERNANCE	ÉTHIQUE
Republic of Colombia	Colombie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Ecopetrol SA	Colombie	✓	✓				✓	
Danske Bank A/S	Danemark	✓		✓	✓			✓
AP Moller – Maersk A/S	Danemark	✓	✓				✓	
Novo Nordisk A/S	Danemark					✓		
Orsted A/S	Danemark	✓	✓					
Arab Republic of Egypt	Égypte	✓						
Republic of Finland	Finlande	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Fortum Oyj	Finlande	✓	✓				✓	
Nordic Investment Bank	Finlande	✓					✓	
Valmet Oyj	Finlande	✓	✓	✓			✓	
Albioma SA	France	✓	✓				✓	
Credit Agricole SA	France						✓	
Air France-KLM	France	✓	✓	✓			✓	
Air Liquide SA	France	✓	✓				✓	
Arkema SA	France	✓	✓		✓			
Atos SE	France	✓		✓			✓	
Banque Federative du Credit Mutuel SA	France	✓	✓					
Danone SA	France	✓	✓					
BNP Paribas SA	France			✓			✓	✓
BPCE SA	France	✓						
Caisse des Depots et Consignations	France	✓				✓		
Carrefour	France	✓					✓	
Council Of Europe Development Bank	France	✓						
Covivio	France				✓		✓	
Vinci SA	France	✓	✓				✓	
Dassault Systemes SE	France				✓		✓	
Edenred	France						✓	
Electricite de France SA	France	✓						
Elior Group SA	France						✓	✓
Engie SA	France	✓	✓				✓	
Europcar Mobility Group	France	✓					✓	
La Francaise des Jeux SAEM	France			✓			✓	
French Republic	France	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Gaztransport Et Technigaz SA	France	✓	✓	✓			✓	
ICADE	France	✓	✓				✓	
Region of Ile de France	France	✓						
Iliad SA	France			✓				
Ingenico Group SA	France						✓	
Kering SA	France		✓	✓	✓		✓	
Natixis SA	France			✓			✓	
Korian SA	France			✓			✓	

Liste exhaustive de nos engagements en 2020 (suite)

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOUVERNANCE	ÉTHIQUE
Klepierre SA	France			✓			✓	
Legrand SA	France			✓			✓	
Maisons du Monde SA	France			✓			✓	
Mercialys SA	France			✓			✓	
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	France			✓			✓	
Lagardere SCA	France			✓			✓	
Metropole Television SA	France			✓			✓	
Neoen SA	France	✓	✓	✓	✓		✓	
Nexans SA	France			✓			✓	
Nexity SA	France	✓		✓			✓	
Orange SA	France	✓		✓			✓	
Orpea	France			✓			✓	
L'Oreal SA	France			✓			✓	
Peugeot SA	France			✓				
Regie Autonome des Transports Parisiens	France	✓						
Teleperformance	France			✓	✓		✓	
TF1	France			✓				
Renault SA	France	✓	✓		✓		✓	
SNCF Reseau	France	✓						
Pernod Ricard SA	France			✓	✓	✓	✓	
Sanofi	France			✓	✓	✓	✓	
Suez SA	France						✓	
Societe Generale SA	France	✓						
Societe Du Grand Paris EPIC	France	✓						
Sopra Steria Group	France			✓			✓	
Schneider Electric SE	France	✓	✓					
Sodexo SA	France		✓	✓	✓			✓
Tarkett SA	France	✓	✓					
TOTAL SA	France	✓	✓	✓	✓		✓	
Ubisoft Entertainment SA	France			✓				
Unibail – Rodamco – Westfield	France			✓			✓	
Veolia Environnement SA	France						✓	
Vivendi SA	France			✓			✓	
Worldline SA/France	France				✓		✓	
adidas AG	Allemagne			✓				
Vonovia SE	Allemagne			✓				
alstria office REIT-AG	Allemagne	✓	✓				✓	
BASF SE	Allemagne	✓	✓					
Bayer AG	Allemagne					✓		
Bayerische Motoren Werke AG	Allemagne			✓				
HUGO BOSS AG	Allemagne			✓				
Continental AG	Allemagne			✓				

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOUVERNANCE	ÉTHIQUE
Covestro AG	Allemagne	✓					✓	
Daimler AG	Allemagne	✓	✓					
Deutsche Bank AG	Allemagne	✓	✓	✓				✓
Deutsche Hypothekenbank AG	Allemagne	✓						
EnBW Energie Baden-Wuerttemberg AG	Allemagne	✓					✓	
Federal Republic of Germany	Allemagne	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Henkel AG & Co KGaA	Allemagne	✓		✓			✓	
LEG Immobilien AG	Allemagne			✓			✓	
LANXESS AG	Allemagne			✓				
Merck KGaA	Allemagne					✓		
Muenchener Rueckversicherungs Gesellschaft AG in Muenchen	Allemagne	✓						
Nemetschek SE	Allemagne			✓				
NRW Bank	Allemagne			✓	✓			
RWE AG	Allemagne	✓	✓	✓	✓		✓	
SAP SE	Allemagne	✓			✓		✓	
Siemens AG	Allemagne				✓			✓
TAG Immobilien AG	Allemagne			✓				
Volkswagen AG	Allemagne	✓			✓		✓	✓
Republic of Guatemala	Guatemala			✓				
AIA Group Ltd	Hong Kong			✓			✓	
Hungary	Hongrie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Apollo Hospitals Enterprise Ltd	Inde			✓				
Aurobindo Pharma Ltd	Inde					✓		
Bandhan Bank Ltd	Inde			✓				
Cipla Ltd/India	Inde					✓		
Dr Lal PathLabs Ltd	Inde			✓	✓			
Future Retail Ltd	Inde			✓				
Godrej Consumer Products Ltd	Inde			✓				
HDFC Bank Ltd	Inde			✓				
Housing Development Finance Corp Ltd	Inde			✓				
Novelis Inc/Old	Inde	✓	✓				✓	
ICICI Bank Ltd	Inde			✓				
Infosys Ltd	Inde			✓				
Marico Ltd	Inde			✓	✓			
Reliance Industries Ltd	Inde			✓	✓			
State Bank of India	Inde	✓	✓					
Tata Consultancy Services Ltd	Inde			✓				
Zee Entertainment Enterprises Ltd	Inde			✓				
Bank Rakyat Indonesia Persero Tbk PT	Indonésie		✓	✓				
Endo International PLC	Irlande					✓		
Kingspan Group PLC	Irlande						✓	
Kerry Group PLC	Irlande						✓	

Liste exhaustive de nos engagements en 2020 (suite)

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOVERNANCE	ÉTHIQUE
Radware Ltd	Israël						✓	
Assicurazioni Generali SpA	Italie						✓	
Buzzi Unicem SpA	Italie	✓					✓	
DiaSorin SpA	Italie			✓				
Enel SpA	Italie	✓		✓				
Eni SpA	Italie	✓	✓				✓	
Ferrovie dello Stato Italiane SpA	Italie	✓						
FinecoBank Banca Fineco SpA	Italie	✓	✓				✓	
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	Italie			✓				
Intesa Sanpaolo SpA	Italie	✓	✓	✓				
Republic of Italy	Italie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Prismian SpA	Italie	✓					✓	
Snam SpA	Italie	✓					✓	
Calbee Inc	Japon			✓				
Daiichi Sankyo Co Ltd	Japon					✓		
Eisai Co Ltd	Japon			✓	✓	✓		
FANUC Corp	Japon			✓			✓	
Fujitsu Ltd	Japon			✓				
Japan	Japon	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Kao Corp	Japon			✓				
Kirin Holdings Co Ltd	Japon						✓	
Mitsubishi Corp	Japon			✓				
Mizuho Financial Group Inc	Japon	✓						
Nomura Holdings Inc	Japon			✓				
NTT DOCOMO Inc	Japon			✓	✓			
Shiseido Co Ltd	Japon			✓				
SoftBank Group Corp	Japon			✓			✓	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc	Japon	✓		✓				
Takeda Pharmaceutical Co Ltd	Japon			✓		✓		
Toyota Motor Corp	Japon	✓		✓			✓	
Astellas Pharma Inc	Japon					✓		
Yushin Precision Equipment Co Ltd	Japon			✓				
Republic of Kazakhstan	Kazakhstan	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Kuwait International Government Bond	Koweït	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Republic of Lithuania	Lituanie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
European Investment Bank	Luxembourg	✓					✓	
United Mexican States	Mexique	✓				✓		
Kingdom of Morocco	Maroc	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Euronext NV	Pays-Bas				✓		✓	
Louis Dreyfus Co BV	Pays-Bas	✓	✓		✓			
Kingdom of the Netherlands	Pays-Bas	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Koninklijke Philips NV	Pays-Bas						✓	✓

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOVERNANCE	ÉTHIQUE
Royal Dutch Shell PLC	Pays-Bas	✓	✓				✓	
Stedin Holding NV	Pays-Bas	✓	✓					
TenneT Holding BV	Pays-Bas	✓						
New Zealand Government Bond	Nouvelle-Zélande	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Equinor ASA	Norvège	✓	✓				✓	
Republic of Peru	Pérou	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Asian Development Bank	Philippines	✓						
Republic of the Philippines	Philippines	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Republic of Poland Government Bond	Pologne	✓	✓	✓	✓	✓		✓
EDP – Energias de Portugal SA	Portugal	✓	✓				✓	✓
Portuguese Republic	Portugal	✓	✓	✓	✓	✓		✓
State of Qatar	Qatar	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Republic of Korea	République de Corée	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Korea Electric Power Corp	République de Corée	✓						
Romania	Roumanie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Gazprom PJSC	Russie	✓	✓				✓	
Rosneft Oil Co PJSC	Russie	✓						
United Co RUSAL PLC	Russie	✓					✓	✓
Russian Federation	Russie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Saudi Arabian Oil Co	Arabie Saoudite	✓						
Kingdom of Saudi Arabia	Arabie Saoudite	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Slovak Republic	Slovaquie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Republic of Slovenia	Slovénie	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Amadeus IT Group SA	Espagne				✓		✓	
Iberdrola SA	Espagne	✓	✓	✓			✓	
Autonomous Community of Madrid Spain	Espagne	✓	✓					
Repsol SA	Espagne	✓	✓				✓	
Banco Santander SA	Espagne				✓		✓	
Siemens Gamesa Renewable Energy SA	Espagne		✓	✓	✓			✓
Kingdom of Espagne	Espagne	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Telefonica SA	Espagne						✓	
Avanza Bank Holding AB	Suède						✓	✓
Kommuninvest I Sverige AB	Suède			✓	✓			
Sweden Government Bond	Suède	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Kingdom of Sweden	Suède	✓						
Swedbank AB	Suède						✓	✓
Tele2 AB	Suède			✓				
Vattenfall AB	Suède	✓	✓					
Volvo AB	Suède	✓						
Belimo Holding AG	Suisse	✓					✓	
BKW AG	Suisse	✓					✓	
Glencore PLC	Suisse	✓	✓		✓			

Liste exhaustive de nos engagements en 2020 (suite)

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOUVERNANCE	ÉTHIQUE
LafargeHolcim Ltd	Suisse	✓					✓	
Nestle SA	Suisse	✓	✓					
Novartis AG	Suisse					✓	✓	✓
Roche Holding AG	Suisse					✓		
Swiss Confederation	Suisse	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Emirate of Abu Dhabi United Arab Emirates	Émirats Arabes Unis	✓	✓	✓	✓	✓		✓
AstraZeneca PLC	Royaume-Uni	✓	✓			✓		
Barclays PLC	Royaume-Uni	✓					✓	
BAE Systems PLC	Royaume-Uni						✓	
Tritax Big Box REIT PLC	Royaume-Uni	✓						
BP PLC	Royaume-Uni	✓	✓				✓	
Burberry Group PLC	Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓			
Central Asia Metals PLC	Royaume-Uni			✓			✓	
Cadent Finance PLC	Royaume-Uni	✓	✓				✓	
European Bank for Reconstruction & Development	Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓		✓	
easyJet PLC	Royaume-Uni	✓						
GlaxoSmithKline PLC	Royaume-Uni					✓	✓	✓
Linde PLC	Royaume-Uni	✓	✓		✓		✓	
Lloyds Banking Group PLC	Royaume-Uni			✓	✓		✓	
National Grid PLC	Royaume-Uni	✓	✓					
Ocado Group PLC	Royaume-Uni				✓		✓	
Persimmon PLC	Royaume-Uni			✓	✓		✓	
Rio Tinto Ltd	Royaume-Uni	✓	✓				✓	
Rolls-Royce Holdings PLC	Royaume-Uni	✓			✓		✓	✓
Segro PLC	Royaume-Uni	✓	✓					
St James's Place PLC	Royaume-Uni			✓				
Thames Water Utilities Ltd	Royaume-Uni	✓	✓					
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	Royaume-Uni	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Unilever NV	Royaume-Uni		✓					
Sabre Insurance Group PLC	Royaume-Uni						✓	
Airtel Africa PLC	Royaume-Uni				✓			
Anglo American PLC	Royaume-Uni	✓					✓	
Apple Inc	États-Unis				✓		✓	
AbbVie Inc	États-Unis					✓		
Abbott Laboratories	États-Unis					✓		
Archer-Daniels-Midland Co	États-Unis	✓	✓		✓		✓	
Amazon.com Inc	États-Unis	✓	✓	✓	✓		✓	
Bunge Ltd	États-Unis	✓	✓		✓			
Bausch Health Cos Inc	États-Unis					✓	✓	
Booking Holdings Inc	États-Unis				✓		✓	

ÉMETTEUR	PAYS	CLIMAT	RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES	CAPITAL HUMAIN	RELATIONS SOCIALES	SANTÉ	GOVERNANCE	ÉTHIQUE
Bristol-Myers Squibb Co	États-Unis					✓		
Cheesecake Factory Inc/The	États-Unis			✓			✓	
Cargill Inc	États-Unis	✓	✓		✓			
Clorox Co/The	États-Unis			✓				
CVS Health Corp	États-Unis			✓		✓	✓	
Dow Inc	États-Unis	✓	✓					
eBay Inc	États-Unis				✓		✓	
Edison International	États-Unis			✓			✓	
Enable Midstream Partners LP	États-Unis			✓			✓	
Facebook Inc	États-Unis				✓		✓	
Gilead Sciences Inc	États-Unis					✓		
General Mills Inc	États-Unis		✓		✓	✓		
General Motors Co	États-Unis	✓					✓	
Alphabet Inc	États-Unis	✓			✓		✓	
Goldman Sachs Group Inc/The International Finance Corp	États-Unis			✓			✓	
Johnson & Johnson	États-Unis				✓	✓	✓	✓
JPMorgan Chase & Co	États-Unis			✓			✓	
Microsoft Corp	États-Unis				✓		✓	
Murphy USA Inc	États-Unis	✓	✓				✓	
Mylan NV	États-Unis					✓		
Netflix Inc	États-Unis				✓		✓	
ServiceNow Inc	États-Unis				✓		✓	
Oracle Corp	États-Unis				✓		✓	
Ovintiv Inc	États-Unis	✓	✓	✓			✓	
Pfizer Inc	États-Unis	✓				✓		
Procter & Gamble Co/The	États-Unis		✓	✓	✓		✓	
PTC Inc	États-Unis				✓		✓	
Valvoline Inc	États-Unis	✓	✓					
Verizon Communications Inc	États-Unis	✓						
Wells Fargo & Co	États-Unis			✓			✓	✓
Williams Cos Inc/The	États-Unis	✓					✓	
Walmart Inc	États-Unis	✓		✓	✓			
United States of America	États-Unis	✓	✓	✓	✓	✓		✓
Oriental Republic of Uruguay	Uruguay	✓	✓	✓	✓	✓		✓

Revue réglementaire

Le Code de gouvernance britannique

Raison d'être et gouvernance

1. Raison d'être, stratégie et culture
2. Gouvernance, ressources et rémunération variable
3. Conflits d'intérêts
4. Promotion du bon fonctionnement des marchés
5. Examen et assurance

Approche d'investissement

6. Besoins des clients et bénéficiaires
7. Actionnariat actif, investissement et intégration ESGX
8. Suivi des gérants et des prestataires de services

Engagement

9. Engagement
10. Collaboration
11. Processus d'escalade

Exercice des droits et responsabilités

12. Exercice des droits et responsabilités

PRI des Nations unies

Principe 1 : Intégrer les questions ESG aux processus décisionnels et à l'analyse des investissements

Principe 2 : Être des actionnaires actifs et intégrer les questions ESG aux politiques et procédures en matière d'actionnariat

Principe 3 : Demander, autant que faire se peut, aux entités dans lesquelles sont effectués des investissements, de faire preuve de transparence concernant les questions ESG

Principe 4 : Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements

Principe 5 : Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des Principes

Principe 6 : Rendre compte des activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes

Code de gouvernance japonais

1. Les investisseurs institutionnels doivent adopter une politique claire sur la manière dont ils assument leurs responsabilités en matière d'actionnariat actif, et la rendre publique.
2. Les investisseurs institutionnels doivent adopter une politique claire sur la manière dont ils gèrent les conflits d'intérêts dans le cadre de leurs responsabilités en matière d'actionnariat actif, et la rendre publique.
3. Les investisseurs institutionnels doivent surveiller les entreprises dans lesquelles ils investissent afin d'assumer au mieux leurs responsabilités en matière d'actionnariat actif, en mettant l'accent sur la croissance durable de ces entreprises.
4. Les investisseurs institutionnels doivent s'efforcer de trouver des compromis avec les entreprises dans lesquelles ils investissent et de résoudre les problèmes par la voie d'un dialogue constructif avec ces entreprises.
5. Les investisseurs institutionnels doivent adopter une politique claire en matière d'exercice des droits de vote et de divulgation des activités de vote.

La politique de vote ne doit pas se résumer à une liste de contrôles mécaniques ; elle doit être conçue pour contribuer à la croissance durable des entreprises en portefeuille.

6. Les investisseurs institutionnels doivent en principe rendre compte périodiquement à leurs clients et bénéficiaires de la manière dont ils assument leurs responsabilités en matière d'actionnariat actif – ce qui inclut l'exercice des droits de vote.
7. Afin de contribuer positivement à la croissance durable des entreprises en portefeuille, les investisseurs institutionnels doivent développer les compétences et les ressources nécessaires pour dialoguer de manière appropriée avec ces entreprises et porter des jugements adéquats dans leur rôle d'actionnaires actifs, sur la base d'une connaissance approfondie des entreprises et de leur environnement commercial, et en tenant compte des enjeux de durabilité comme l'exigent leurs stratégies de gestion des investissements.
8. Les prestataires de services aux investisseurs institutionnels doivent s'efforcer de contribuer à l'amélioration des fonctions de l'ensemble de la chaîne d'investissement en fournissant des services permettant aux investisseurs institutionnels d'assumer leurs responsabilités en matière d'actionnariat actif.

Publications 2020 de l'équipe de recherche RI



- [2020 : bienvenue dans une décennie de transition](#)
- [L'égalité hommes-femmes pourrait devenir obligatoire dans les entreprises](#)
- [COVID-19 : une reprise plus verte](#)
- [Comment un nouveau type d'obligation peut aider à financer la lutte contre le Covid-19 ?](#)
- [Réflexions d'un gérant confiné](#)
- [Coronavirus : les investissements ESG ont fait preuve d'une résilience accrue face à la baisse des marchés au 1er trimestre](#)
- [COVID-19 : votre environnement de travail a-t-il changé pour toujours ?](#)
- [Allocation stratégique : quel cadre pour un monde à +1,5°C ?](#)
- [Il ne faut pas chercher à résoudre la crise économique au détriment de l'environnement](#)
- [Rapport AXA IM : innovations sur la stratégie climat et investissement d'impact](#)
- [Crise de la biodiversité : pourquoi l'agriculture menace-t-elle la biodiversité et comment les investisseurs responsables peuvent-ils y répondre ?](#)
- [Pour lutter contre le réchauffement climatique, nous devons transformer nos économies](#)
- [COVID-19 : accélérer la transition énergétique et favoriser les investissements en faveur du climat](#)
- [L'engagement d'impact : vers la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies](#)
- [La neutralité carbone de la Chine 2060 – tournant majeur](#)
- [Agriculture industrielle : comment la biodiversité souffre-t-elle de la dépendance au soja ?](#)

Engagements de groupes d'investisseurs soutenus en 2020

	Implication
Capital humain	
Déclaration d'investisseurs sur le luxe, la transparence et le salaire de subsistance	
Lettre ouverte appelant à une transparence accrue sur l'identification et la gestion des enjeux ESG significatifs dans l'industrie du luxe (opérations et chaînes d'approvisionnement) et exigeant un effort particulier sur le salaire de subsistance. En ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, la lettre appelle également à une meilleure collaboration entre les marques, les investisseurs et les parties prenantes.	Co-signataire
Technologie	
Géants de la technologie et droits de l'homme : les attentes des investisseurs	
Déclaration élaborée par le Conseil d'éthique suédois des fonds de pension nationaux et l'Institut danois des droits de l'homme. Cette déclaration appelle les grandes entreprises technologiques à intégrer les droits de l'homme dans la surveillance du conseil d'administration, la stratégie et les politiques commerciales, ainsi que dans la gestion des risques. Elle incite également les entreprises technologiques à publier des informations et des rapports sur les droits de l'homme, ainsi qu'à interagir sur ces questions avec les parties prenantes, les responsables politiques et les régulateurs.	Co-signataire
Capital humain	
Projet de recherche sur le capital humain (SASB)	
Le projet de recherche sur le capital humain vise à évaluer la portée et la prévalence de divers thèmes liés à la gestion du capital humain dans les 77 normes sectorielles du SASB, avec pour objectif ultime la publication par le SASB d'une nouvelle version de son cadre de gestion du capital humain. AXA IM a participé à une phase de consultation clé destinée à recueillir les commentaires des parties prenantes sur les questions présentées dans le cadre préliminaire, afin d'alimenter la réflexion sur les révisions potentielles de sa taxonomie générale des questions relatives au capital humain.	Consultation
Données ESG	
Lettre ouverte aux fournisseurs d'analyses de données (SASB)	
De même que nous utilisons les données des états financiers pour prendre des décisions d'investissement, nous avons besoin, en tant qu'investisseurs, d'informations ESG fiables et transparentes. Cette lettre invite les fournisseurs de données à répondre à ce besoin par la collecte et la fourniture de données déclarées par les entreprises, en suivant le cadre du SASB ainsi que ceux d'autres initiatives de premier plan prises par le « Groupe des 5 ».	Signataire
Climat	
Déclaration commune de Total et de l'initiative Climate Action 100+	
Par le biais d'un engagement collaboratif, les investisseurs membres de l'initiative Climate Action 100+ ont poussé Total – entreprise mondiale du secteur de l'énergie – à adopter un objectif « zéro émission nette » d'ici 2050 ou plus tôt. En conséquence, Total et les membres de Climate Action 100+ ont publié une déclaration commune, à travers laquelle Total s'engage à atteindre « zéro émission nette » d'ici 2050 pour l'ensemble de ses activités et produits (couvrant les émissions des périmètres 1, 2 et 3), grâce à des plans d'action qui seront révisés au moins tous les cinq ans.	Signataire
Climat	
Déclaration commune de BP et de l'initiative Climate Action 100+	
Sous l'influence des investisseurs membres de l'initiative Climate Action 100+, BP a annoncé en début d'année 2020 qu'elle visait « zéro émission nette » d'ici 2050 ou plus tôt. Pour atteindre cet objectif, BP a déclaré qu'elle revoyait son organisation afin d'intégrer le développement durable dans sa stratégie à l'échelle du groupe. Au mois de mai, BP et les investisseurs de l'initiative Climate Action 100+ ont rédigé une nouvelle déclaration commune donnant plus de détails sur le plan de mise en œuvre de la stratégie de décarbonation, qui inclura une diminution de la production de pétrole et de gaz. En tant qu'investisseurs participant aux discussions, nous continuerons à veiller à ce que BP intègre le changement climatique dans sa stratégie commerciale et attendons avec impatience la publication de son rapport illustrant l'alignement de l'entreprise sur les objectifs de l'Accord de Paris.	Signataire

Climat

Lettre des investisseurs à Fortum concernant ses activités dans le charbon

En mars 2020, des investisseurs incluant AXA IM ont appelé Fortum à cesser ses pressions contre l'Accord de Paris et à abandonner progressivement la production de charbon, conformément aux exigences d'une trajectoire visant à atteindre « zéro émission nette » au plus tard en 2050.

Signataire

Climat

Guide d'engagement des investisseurs en faveur du climat dans le secteur de l'aviation (CA100+/PRI)

Les PRI et l'initiative Climate Action 100+ ont uni leurs forces pour appeler les entreprises du secteur aéronautique à gérer leurs risques et opportunités climatiques. Cela inclut la mise en œuvre de plans d'action et d'objectifs permettant d'atteindre « zéro émission nette » d'ici 2050. En outre, les investisseurs ont exhorté les compagnies aériennes et les entreprises aérospatiales à établir des stratégies solides pour développer et commercialiser des technologies et des carburants alternatifs durables, dont les émissions de carbone seront beaucoup plus faibles que celles des carburants classiques.

Signataire

Droits de l'homme

Lettre des investisseurs sur l'engagement en faveur des populations autochtones

Après la destruction par Rio Tinto du site aborigène de Juukan Gorge – vieux de 46 000 ans –, nous avons collaboré à une initiative d'investisseurs et envoyé une lettre aux principales entreprises minières sur les droits des communautés autochtones et le permis social d'exploitation. Cette lettre demande aux entreprises de fournir des informations complémentaires sur les mesures prises pour comprendre et gérer les risques sociaux liés aux communautés, au niveau mondial.

La déclaration recommande notamment aux entreprises de l'industrie minière d'envisager certains principes de gestion des risques.

L'application de ces principes devrait apporter plus de transparence et de confiance aux investisseurs sur la façon dont les entreprises gèrent leur permis social d'exploitation.

Signataire

Climat

Attentes des investisseurs en matière d'alignement des comptes sur l'Accord de Paris – IIGCC

Aux côtés de 38 autres investisseurs, nous avons signé une lettre adressée aux entreprises actives dans les secteurs de l'énergie, des matériaux et des transports pour leur demander d'aligner leurs états financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris. Cette lettre présente cinq mesures réclamées par les signataires, permettant de s'assurer que les risques climatiques – et les risques associés – sont correctement intégrés dans les comptes.

Signataire

Politiques publiques

Révision de la directive sur l'information non financière

AXA IM a répondu à la consultation de l'UE concernant la révision de la directive sur l'information non financière

Consultation

Politiques publiques

Règlement sur l'information en matière de finance durable – Normes techniques réglementaires

Aux côtés de sa société mère, AXA IM a répondu à la consultation de l'UE concernant le cadre SFDR RTS

Consultation

Politiques publiques

Nouvelle stratégie de l'UE en matière de finance durable

Aux côtés de sa société mère, AXA IM a répondu à la consultation de l'UE concernant sa nouvelle stratégie en matière de finance durable

Consultation

Initiatives de place soutenues en 2020

Groupe d'investisseurs du Club des 30 %	L'objectif du Groupe d'investisseurs du Club des 30 % consiste à coordonner l'approche de la communauté des investisseurs en matière de diversité. Il s'agit notamment d'expliquer le bien-fondé de conseils d'administration et d'équipes de direction plus diversifiés, et d'exercer nos droits en tant qu'actionnaires – y compris via le vote et l'engagement – afin de provoquer des changements au sein des conseils d'administration et des équipes de direction des entreprises. En outre, il s'agit d'encourager tous les investisseurs à dialoguer sur la question de la diversité avec les présidents des conseils d'administration et les équipes de direction.	Président du groupe français, Membre du groupe britannique
Indice d'accès aux médicaments	L'Indice d'accès aux médicaments couvre sept domaines du comportement des entreprises. Dans chaque domaine, l'indice évalue 20 des plus grandes entreprises pharmaceutiques mondiales de recherche et développement en fonction d'une liste de responsabilités liées à l'amélioration de l'accès aux médicaments dans les pays à faibles et moyens revenus.	Membre du comité d'experts, Donateur
Initiative pour l'accès à la nutrition	Initiative visant à accroître l'engagement des investisseurs auprès des entreprises pour relever les défis mondiaux en matière de nutrition et atteindre les Objectifs de développement durable.	Membre
Association Française de Gestion (AFG) – Comités de l'investissement responsable et de la gouvernance d'entreprise	L'AFG est l'association professionnelle représentative de la gestion d'actifs en France.	Membre des comités IR et GE
CDP (Carbon Disclosure Project)	Le CDP collabore avec les actionnaires et les entreprises en vue de publier les émissions de gaz à effet de serre des grandes entreprises.	Membre
Initiative Climate Action 100+	La coalition Climate Action 100+ a pour objectif de dialoguer et de travailler avec les entreprises et les membres du secteur en vue d'améliorer la communication sur les risques liés au changement climatique et l'alignement des stratégies des entreprises sur l'Accord de Paris.	Signataire
Climate Bonds Initiative	La Climate Bonds Initiative est une organisation internationale visant à mobiliser le plus important des marchés de capitaux – le marché obligataire, fort de 100 000 milliards de dollars d'actifs – pour trouver des solutions au changement climatique. Elle encourage l'investissement dans des projets et des actifs permettant une transition rapide vers une économie à faible émission de carbone et axée sur la résilience climatique.	Membre. Implication particulière dans l'initiative « Brown to green »
EC B@B (European Commission Business@Biodiversity)	La plateforme Business@Biodiversity de l'UE offre un forum et un espace de débats politiques unique pour discuter des liens entre les entreprises et la biodiversité au niveau européen. Elle a été mise en place par la Commission européenne afin de collaborer avec les entreprises et de les aider à intégrer les enjeux de capital naturel et de biodiversité dans les pratiques commerciales. L'axe de travail Community of Practice Finance@Biodiversity de l'UE servira de forum permettant aux participants de partager leurs expériences, de sensibiliser et de promouvoir les meilleures pratiques européennes sur la manière d'intégrer la biodiversité et le capital naturel dans les activités financières classiques, et de favoriser les investissements dans le capital naturel comme nouvelle classe d'actifs.	Membre
European Fund and Asset Management Association (EFAMA) Comité permanent sur les enjeux ESG et l'engagement	L'EFAMA est l'association professionnelle représentative de la gestion d'actifs en Europe.	Membre des comités ESG et Actionnariat actif

Eurosif (Forum européen de l'investissement responsable)	La mission d'Eurosif est de promouvoir la durabilité par le biais des marchés financiers européens. Les activités d'Eurosif ciblent essentiellement les politiques publiques, la recherche et la création de plateformes visant à favoriser les meilleures pratiques en matière d'investissement durable. Eurosif fonctionne comme un partenariat de forums nationaux sur l'investissement durable (SIF) basés en Europe. Eurosif est également membre fondateur de la Global Sustainable Investment Alliance – l'alliance des plus grands SIF internationaux.	Participation par le biais des organisations membres
Finance for Biodiversity : déclaration d'investisseurs appelant à la création de mesures concernant la biodiversité (participant depuis 2020)	Appel aux experts pour la création de mesures d'impact sur la biodiversité.	Co-direction - Initiative ad hoc
FIR (Forum pour l'Investissement Responsable)	L'objectif du FIR est de sensibiliser à l'investissement social et responsable et d'encourager les investisseurs à intégrer les considérations de cohésion sociale et de développement durable dans leurs activités. Le FIR est membre du réseau européen Eurosif.	Présidence de la Commission de la recherche
GIIN (Réseau mondial d'investissement d'impact)	Le GIIN se concentre sur la réduction des obstacles à l'investissement d'impact, afin que davantage d'investisseurs puissent allouer des capitaux pour relever les défis les plus difficiles du monde actuel. Il met en place des infrastructures essentielles et promeut des activités, ainsi que des programmes d'éducation et de recherche, qui favorisent la structuration du secteur de l'investissement d'impact.	Membre du Conseil des investisseurs. Participant actif, via des interventions sur des sujets essentiels lors de conférences organisées par le GIIN
GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark)	Une organisation animée par l'industrie et engagée dans l'évaluation de la performance de durabilité des portefeuilles immobiliers à travers le monde.	Membre via nos fonds et en tant qu'investisseur, membre du comité des indices de référence, membre du groupe de travail sur la dette d'infrastructure
ICMA - Groupe de travail sur le financement de la transition climatique	Ce groupe de travail examine le concept de financement de la transition dans le contexte du marché des obligations vertes.	Co-présidence
ICMA – Principes applicables aux obligations vertes et sociales	Le groupe a un rôle de surveillance sur les principes applicables aux obligations vertes. Les principes applicables aux obligations vertes et sociales, ainsi que les directives relatives aux obligations durables, collectivement appelés les « Principes », sont devenus le principal cadre mondial pour l'émission d'obligations vertes, sociales et durables.	AXA IM est membre du comité exécutif depuis 2017 et a été réélue à l'AG en 2019 pour 2 ans. D'autre part, nous participons activement aux groupes suivants : Rapports d'impact, Éligibilité des projets verts et Obligations sociales
IIGCC – Initiative pour l'alignement des investissements sur l'Accord de Paris (membre depuis 2019)	Cette initiative aide les investisseurs à aligner leurs portefeuilles sur l'Accord de Paris.	Membre
Initiative des gestionnaires d'actifs « zéro émission nette »	L'Initiative des gestionnaires d'actifs « zéro émission nette » jouera un rôle de premier plan en guidant le secteur de la gestion d'actifs vers un avenir « zéro émission nette ». Tout signataire s'engage à soutenir l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou plus tôt, conformément aux efforts mondiaux visant à limiter le réchauffement à 1,5° Celcius. Il s'engage également à favoriser les investissements visant à atteindre l'objectif « zéro émission nette » d'ici 2050 ou plus tôt.	Membre fondateur

Initiatives de place soutenues en 2020 (suite)

Groupe de travail One Planet Asset Management	Dans le sillage de l'Accord de Paris de 2015 visant à atténuer collectivement les effets du changement climatique, le One Planet Summit s'est tenu le 12 décembre 2017 et a été suivi du Climate Finance Day, qui a souligné le rôle important joué par notre secteur. Compte tenu de leur influence et de leurs horizons de long terme, les fonds souverains sont particulièrement bien placés pour promouvoir la création de valeur à long terme et les résultats durables. En conséquence, le groupe de travail « One Planet Sovereign Wealth Fund » a été créé afin d'accélérer les efforts visant à intégrer les risques et les opportunités financières liés au changement climatique dans la gestion des grands portefeuilles d'actifs à long terme.	Membre
PRI (Principes pour l'investissement responsable)	Les PRI sont en pointe, au niveau mondial, dans la promotion de l'investissement responsable. Ils visent à comprendre les implications des facteurs ESG en matière d'investissement et à aider le réseau international d'investisseurs signataires à intégrer ces facteurs dans leurs décisions d'investissement et d'actionariat.	Membre
SASB – Sustainability Accounting Standards Board	La mission de la Fondation SASB est d'établir des normes de publication spécifiques au secteur sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, afin de faciliter la communication entre les entreprises et les investisseurs sur les informations financières importantes et nécessaires pour la prise de décision.	Membre du groupe consultatif des investisseurs
ULI (Urban Land Institute)	L'Urban Land Institute (ULI) est un organisme de recherche et d'éducation à but non lucratif qui possède des bureaux régionaux à Washington (D.C.), Hong Kong et Londres. Sa mission déclarée consiste à « fixer les orientations dans l'utilisation responsable de la terre, en créant et en soutenant des communautés prospères à travers le monde ».	Membre du Conseil sur le développement durable
UNEP FI (Initiative de financement du programme des Nations unies pour l'environnement)	Partenariat international entre le PNUE et le secteur financier, qui travaille avec le PNUE afin de comprendre l'impact des enjeux environnementaux et sociaux sur la performance financière.	Groupe de travail sur les biens immobiliers

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers conformément à la Directive MIF 2 (2014/65/CE) ni ne constitue, de la part d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés, une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considéré comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers. Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée.

Toutes les données de ce document ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques et de marché. AXA Investment Managers décline toute responsabilité quant à la prise d'une décision sur la base ou sur la foi de ce document. L'ensemble des graphiques du présent document, sauf mention contraire, a été établi à la date de publication de ce document. Du fait de sa simplification, ce document peut être partiel et les informations qu'il présente peuvent être subjectives.

Par ailleurs, de par la nature subjective des opinions et analyses présentées, ces données, projections, scénarii, perspectives, hypothèses et/ou opinions ne seront pas nécessairement utilisés ou suivis par les équipes de gestion de portefeuille d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés qui pourront agir selon leurs propres opinions. Toute reproduction et diffusion, même partielles, de ce document sont strictement interdites, sauf autorisation préalable expresse d'AXA Investment Managers.

L'information concernant le personnel d'AXA Investment Managers est uniquement informative. Nous n'apportons aucune garantie sur le fait que ce personnel restera employé par AXA Investment Managers et exercera ou continuera à exercer des fonctions au sein d'AXA Investment Managers.

AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga – La Défense 9 – 6, place de la Pyramide – 92800 Puteaux. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-008 en date du 7 avril 1992 S.A. au capital de 1 421 906 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.